

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 04420

Numéro SIREN : 352 170 013

Nom ou dénomination : EXXONMOBIL CHEMICAL FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2022 sous le numéro de dépôt 12780

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

## **ExxonMobil Chemical France**

Société par actions simplifiée  
au capital de 37 012 421 €

20, rue Paul Héroult  
92000 Nanterre

## **Grant Thornton**

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
au capital de 2 297 184 €  
inscrite au tableau de l'Ordre de la région  
Paris Ile de France et membre de la  
Compagnie régionale de Versailles et du Centre  
632 013 843 RCS Nanterre

29, rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

## **ExxonMobil Chemical France**

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Associé unique de la société ExxonMobil Chemical France,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ExxonMobil Chemical France** relatifs à l'exercice clos 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ***Évaluation des actifs immobilisés***

Le paragraphe « 1.1 Dépréciation des actifs immobilisés » de la note « 1 – Immobilisations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux actifs immobilisés et à leur évaluation. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de rentabilité ainsi que les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

***Provisions pour risques et charges***

Les notes « 7. *Provisions pour risques et charges* » et « 8. *Provisions pour retraites* » de l'annexe exposent les règles de comptabilisation des provisions ainsi que les principales estimations comptables retenues par la direction. Nos travaux ont consisté à revoir ces principes comptables, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de ces provisions. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

**Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;  
il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 11 mai 2022

Le commissaire aux comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton International**

Alexandre Mikhail  
Associé

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	30 254 727,91	25 432 604,91	4 822 123,00	5 682 317,00
Fonds commercial	37 227 770,46	37 227 770,46		
Autres immobilisations incorporelles	1 440 784,69		1 440 784,69	1 221 240,59
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	4 997 637,57		4 997 637,57	4 577 994,57
Constructions	86 835 617,34	75 820 257,35	11 015 359,99	11 650 726,99
Installations techniques, matériel, outillage	1 248 149 927,13	990 880 354,18	257 269 572,95	217 072 125,81
Autres immobilisations corporelles	8 778 641,83	7 287 382,83	1 491 259,00	1 315 296,50
Immobilisations en cours	10 034 052,63		10 034 052,63	53 868 601,22
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	6 798,83		6 798,83	6 798,83
Créances rattachées à des participations	9 314 901,74		9 314 901,74	1 586 750,81
Autres titres immobilisés				
Prêts	12 951,46		12 951,46	12 658,70
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 437 053 811,59</b>	<b>1 136 648 369,73</b>	<b>300 405 441,86</b>	<b>296 994 511,02</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	78 027 335,78	131 215,62	77 896 120,16	48 898 591,64
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	184 256 662,91	2 977 245,31	181 279 417,60	127 800 739,80
Marchandises	10 787 966,29	64 415,09	10 723 551,20	4 858 777,92
Avances et acomptes versés sur commandes				197 870,51
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	178 621 427,57	696 061,34	177 925 366,23	131 673 577,23
Autres créances	63 520 012,85	42 958,00	63 477 054,85	58 105 153,02
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	774 970,51		774 970,51	77 907,52
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	2 811 246,47		2 811 246,47	2 244 291,90
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>518 799 622,38</b>	<b>3 911 895,36</b>	<b>514 887 727,02</b>	<b>373 856 909,54</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	262 884,50		262 884,50	308 410,08
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 956 116 318,47</b>	<b>1 140 560 265,09</b>	<b>815 556 053,38</b>	<b>671 159 830,64</b>

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel ( dont versé : 37 012 421,00 )	37 012 421,00	37 012 421,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		151 631 717,92
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )	1 319 206,54	1 319 206,54
Réserve légale	3 701 242,10	3 701 242,10
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	77 867 343,55	133 000 000,00
Report à nouveau		-378 743 992,28
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-21 043 930,22</b>	<b>-78 020 372,59</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	115 722 070,64	84 423 576,59
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>214 578 353,61</b>	<b>-45 676 200,72</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	4 269 438,50	3 539 692,08
Provisions pour charges	29 109 459,59	67 045 014,99
<b>PROVISIONS</b>	<b>33 378 898,09</b>	<b>70 584 707,07</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	338 663 297,91	476 549 010,14
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 877 064,93	131 834 267,82
Dettes fiscales et sociales	33 306 866,27	33 130 476,71
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 751 572,57	4 737 569,62
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>567 598 801,68</b>	<b>646 251 324,29</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>815 556 053,38</b>	<b>671 159 830,64</b>

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	352 645 485,80	100 638 940,34	453 284 426,14	332 261 121,72
Production vendue de biens	574 511 541,09	714 491 491,04	1 289 003 032,13	956 658 355,24
Production vendue de services	85 669 081,26	12 046 910,77	97 715 992,03	109 563 938,82
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>1 012 826 108,15</b>	<b>827 177 342,15</b>	<b>1 840 003 450,30</b>	<b>1 398 483 415,78</b>
Production stockée			55 348 079,99	-34 173 451,61
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 059 434,00	2 598 483,00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			46 047 248,57	49 068 002,10
Autres produits			5 840 870,05	12 695 454,28
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 951 299 082,91</b>	<b>1 428 671 903,55</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			433 074 229,09	309 743 555,72
Variation de stock (marchandises)			-5 652 900,55	11 280 246,33
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			869 576 357,32	587 557 703,81
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-28 455 188,12	35 235 515,80
Autres achats et charges externes			486 507 798,41	426 954 061,51
Impôts, taxes et versements assimilés			12 049 437,58	11 261 440,72
Salaires et traitements			79 207 870,23	81 583 468,40
Charges sociales			51 766 236,22	54 103 534,77
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			28 433 968,35	30 066 541,36
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 172 876,02	2 175 794,37
Dotations aux provisions			12 975 869,89	15 353 181,75
Autres charges			4 015 234,57	908 468,01
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>1 946 671 789,01</b>	<b>1 566 223 512,55</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>4 627 293,90</b>	<b>-137 551 609,00</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 719 257,00	1 913 829,25
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>3 719 257,00</b>	<b>1 913 829,25</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-3 719 257,00</b>	<b>-1 913 829,25</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>908 036,90</b>	<b>-139 465 438,25</b>

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 573,00	87 900,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	30 055 522,98	130 734 773,38
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>30 060 095,98</b>	<b>130 822 673,38</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 996 596,56	19 617 035,64
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	65 192,00	471 797,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	41 979 523,03	48 076 283,41
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>49 041 311,59</b>	<b>68 165 116,05</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-18 981 215,61</b>	<b>62 657 557,33</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	3 390 160,51	1 475 556,67
Impôts sur les bénéfices	-419 409,00	-263 065,00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 981 359 178,89</b>	<b>1 559 494 576,93</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 002 403 109,11</b>	<b>1 637 514 949,52</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-21 043 930,22</b>	<b>-78 020 372,59</b>

# Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

## FAITS SIGNIFICATIFS, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations suivantes lui sont communiquées :

### Faits significatifs de l'exercice :

La société ExxonMobil Chemical France (**E.M.C.F.** ou la **Société**) a assuré au cours de l'exercice 2021 des activités de fabrication à Port-Jérôme-sur-Seine et de vente.

Les ventes d'EMCF en volume s'élèvent à 1,6 millions de tonnes contre 1,7 millions de tonnes en 2020, en baisse de 9%.

Le chiffre d'affaires 2021 d'EMCF s'élève à 1 840 M€ contre 1 398 M€ en 2020, en hausse de 32%.

Sur les neuf premiers mois de l'année 2021, la production de l'industrie chimique en France a enregistré une croissance de 9 % en volume par rapport à la même période en 2020, soit un rattrapage significatif suite à la pandémie de Covid-19. Ce sursaut est toutefois resté insuffisant pour revenir aux niveaux d'avant crise avec une production sur les 9 premiers mois de l'année 2021 inférieure de 3,4 % à celle des 9 premiers mois de 2019.

Concernant la production de la chimie organique ainsi que de la chimie minérale en 2021, elle est en hausse respectivement de 7,3 % et 7,1% par rapport aux neuf premiers mois de l'année 2020 mais reste en baisse de 5,8 % et 1,1 % par rapport à la même période de l'année 2019. Cette situation s'explique par des tensions sur les approvisionnements et par des débouchés qui restent dégradés dans le secteur de l'automobile.

En 2021 l'activité d'EMCF a été marquée par un arrêt pour maintenance programmé qui a débuté fin mars pour se terminer début juin 2021. Pendant cet arrêt, plusieurs projets renforçant la compétitivité d'EMCF ont été mis en place notamment un projet permettant le craquage d'alimentations plus légères (Light Feed Debottleneck) provenant directement de la raffinerie de Gravenchon. Par ailleurs, des difficultés d'approvisionnement en SO3 ont perturbé la marche des unités de sulfonate de magnésium opérées par EMCF pour le compte de la JV Infineum.

Comme l'industrie chimique dans son ensemble, EMCF a traversé un bas de cycle en 2021 qui impacte essentiellement le polypropylène et les adhésifs.

Le Polyéthylène a quant à lui connu des conditions de marché favorables avec des ventes soutenues de matières premières et d'emballages pendant la pandémie. Le polyéthylène a également bénéficié des tensions sur le transport maritime et le retard au démarrage de nouvelles capacités de production.

Concernant les unités, il convient de signaler en 2021 la bonne performance opérationnelle des unités d'additifs, de polypropylène de spécialité (LPP) et des résines (Scorez) malgré les problèmes de fiabilité rencontrés sur le vapocraqueur ainsi que la marche stable de la chaîne vapocraqueur / polyéthylène.

En 2021, EMCF a finalisé le projet de réorganisation et de compétitivité annoncé en 2020 et a également procédé à la fermeture de l'unité de Vistalon avec seulement des départs volontaires.

La société Plastic Energy a débuté en 2021 la construction de son site de recyclage de déchets plastiques à proximité du site pétrochimique EMCF de Gravenchon qui permettra la conversion de déchets plastiques en matières premières et la fabrication de polymères certifiés circulaires. La capacité de traitement sera de 25 000 tonnes de déchets par an, avec un potentiel d'augmentation pour les années

## Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

futur à 33 000 tonnes par an.

Une augmentation de capital en numéraire pour un montant de 250 M€ a été réalisée en 2021 par l'actionnaire unique ExxonMobil France Holding (EMFH) afin de reconstituer le montant des capitaux propres qui étaient ressortis négatifs au 31 décembre 2020. Cette augmentation de capital par compensation de créance détenue par EMFH a été suivie d'une réduction de capital (coup d'accordéon) afin d'apurer les pertes.

### Evénements postérieurs à la clôture :

Le conflit russo-ukrainien engagé fin février et l'incertitude liée à son évolution, ainsi que les sanctions économiques contre la Russie qui ont été mises en place ou pourraient être mises en place par les gouvernements, pourraient entraîner une accélération de l'inflation des coûts de l'énergie et des matières premières, et peser également sur la disponibilité de certaines matières premières et sur le niveau global de la demande.

EMCF suit avec attention l'évolution de la situation qui impacte les coûts d'alimentation pour la production des oléfines et des produits dérivés.

### Litiges en cours :

Au 31 décembre 2021, la société EMCF n'était pas engagée dans des procédures ou litiges matériellement significatifs.

### Règles et méthodes comptables :

Les Comptes Annuels au 31 décembre 2021, arrêtés par le Président le 25 avril 2022, sont établis conformément aux dispositions du règlement n°2014-03 relatif au nouveau Plan comptable général, compte tenu des adaptations relatives au plan comptable professionnel pour les industries chimiques, approuvé par le Conseil National de la Comptabilité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les informations chiffrées fournies sont exprimées en milliers d'euros (K€), sauf stipulation contraire.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

# Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

## 1. Immobilisations

### 1.1 Dépréciation des actifs immobilisés

En 2021, la société n'a pas doté de provision pour dépréciation d'actifs immobilisés. La dotation exceptionnelle aux amortissements de l'unité du Vistalon pour un montant de 9 283 K€ enregistrée au 31/12/2020 a été intégralement reprise dans le cadre de la fermeture de l'unité.

### 1.2 Immobilisations incorporelles

Le poste fonds commercial qui comprend un Mali technique Cipen déprécié en totalité en 2019 et des fonds de commerce « historiques » dépréciés en totalité à fin décembre 2020 sont détaillés ci-après :

- 1.2.1 Fonds de commerce

Les fonds de commerce sont inscrits au bilan pour un montant de 6 753 K€ et se décomposent comme suit :

- la valeur des éléments incorporels apportés par la S.F.E.M.C. lors de l'apport partiel d'actif au 1er octobre 1989, pour un montant de 4 573 K€.

Cet apport partiel d'actif concernait des éléments initialement apportés par la société Esso SAF à la S.F.E.M.C. lors de sa création, début 1967, et qui n'ont subi aucune réévaluation depuis cette date.

- des éléments incorporels acquis en 1996 auprès de la société ExxonMobil Chemical Belgium pour un montant de 40 K€.

- des éléments incorporels acquis en 2001 auprès de la société Basell Polypropylène S.A. pour un montant de 2 139 K€.

Les fonds commerciaux de la société EMCF ayant une durée d'utilisation illimitée ne sont pas amortis mais sont intégralement dépréciés depuis le 31 décembre 2020.

- 1.2.2 Mali Technique

- des éléments incorporels pour un montant brut de 30 475 K€ correspondant à l'activité polyéthylène apportée dans le cadre de la fusion avec la société ExxonMobil Polymères SNC (E.M.C.P.). Il s'agit d'un mali technique lié à la fusion préalable de la Compagnie Industrielle des Polyéthylènes de Normandie - CIPEN dans E.M.C.P.

L'affectation extra-comptable du mali technique est la suivante au 31 décembre 2021 :

## Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

EUROS	Valeur nette sociale des actifs à date de fusion	Prorata valeur nette comptable	Affectation du mali technique au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	0	0,0%	0
Constructions	630 300	3,9%	1 185 078
Installations techniques	15 601 294	96,0%	29 240 997
Installations générales et agencements	0	0,0%	0
Matériel de bureau	26 039	0,2%	48 958
<b>TOTAL</b>	<b>16 257 633</b>	<b>100,0%</b>	<b>30 475 034</b>

L'affectation d'origine du mali technique de 30 567 K€ a été déterminée au prorata de la valeur nette comptable des actifs concernés à la date de la fusion (1er janvier 2007). En cas de sortie d'un actif auquel une quote-part de mali a été affectée, le mali doit être réduit à due concurrence. Le mali s'établit à 30 475 K€ au 31 décembre 2021.

- 1.2.3 Règlement N°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général lié à l'amortissement des fonds commerciaux

Les fonds commerciaux de la société EMCF (détaillés dans le paragraphe 1.2.1) ayant une durée d'utilisation illimitée, ces derniers ne sont pas amortis.

Le Mali technique « Cipen » d'une valeur de 30 475 K€, suit les règles d'amortissement des actifs sous-jacents auxquels il est affecté, et sa durée de vie est limitée mais non déterminable avec précision. Au 31 décembre 2015 lors de la mise en place du règlement n°2015-06, la valeur brute des actifs sous-jacents liés au mali CIPEN était de 142 585 K€ et le montant de l'amortissement de 135 686 K€ soit une valeur nette de 6 153 K€. En l'absence d'un bien disposant d'une valeur résiduelle significative, et conformément aux recommandations du règlement, la durée résiduelle d'amortissement de 10 ans des actifs sous-jacents a été retenue comme durée d'amortissement du mali Cipen. Un amortissement fixé à 3 050 000 EUR par an a été pris en compte entre 2016 et 2019 soit un montant total de 12 200 K€ d'amortissements constatés auquel s'ajoute une dépréciation pour la valeur nette résiduelle restante de 18 375 K€ constatée au 31 décembre 2019 ramenant ainsi la valeur du mali Cipen inscrit au bilan pour zéro.

### 1.2.4. Concessions et droits similaires, brevets, licences

Le poste « Concessions et droits similaires, brevets, licences » comprend :

- les logiciels à usage interne pour un montant brut de 29 886 K€. Ils sont amortis sur une base linéaire en fonction de leur durée d'utilisation, soit entre un et cinq ans.
- les frais d'enregistrement auprès de l'agence européenne des produits chimiques dans le cadre de la

## Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

réglementation REACH pour un montant brut de 369 K€. Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2007, le règlement européen REACH (Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals substances) impose en effet pour toute substance chimique mise sur le marché (nouvelle ou existante):

- une procédure d'enregistrement, impliquant le dépôt d'un dossier technique et le paiement d'une redevance
- une procédure d'autorisation pour les substances considérées comme dangereuses

En application de l'avis 2009.13 du CNC publié le 10 octobre 2009, les coûts liés à l'enregistrement pour mise en conformité avec le règlement REACH remplissent les critères de définition et de comptabilisation d'un actif incorporel. Ces coûts comprennent les coûts de constitution des dossiers techniques nécessaires à l'enregistrement ainsi que les coûts d'enregistrement. Ils ont été immobilisés en 2010 et amortis sur une période de 5 ans.

### 1.2.6 Autres immobilisations incorporelles

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » comprend les immobilisations en cours.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au 31 décembre 2021 (cf. paragraphe 1.1. Dépréciation des actifs immobilisés).

### 1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises antérieurement au 30 septembre 1989 figurent au bilan à leur valeur nette comptable à cette date, valeur à laquelle elles ont été apportées par la S.F.E.M.C.

Les autres immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, la société applique le règlement CRC 2002-10, relatif à l'approche par composants selon la méthode prospective pour les immobilisations ayant une valeur non nulle à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont amorties selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie économique prévue pour chaque catégorie d'immobilisations.

La différence entre l'amortissement économique et l'amortissement dégressif calculé selon la durée d'usage, est constatée par voie d'amortissements dérogatoires.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| - constructions                                 | : durée : 20 à 30 ans |
| - agencements et aménagements des constructions | : durée : 15 ans      |
| - installations techniques                      | : durée : 15 à 25 ans |
| - autres immobilisations                        | : durée : 3 à 10 ans  |

Suite à l'arrêt du Vistalon, la dépréciation exceptionnelle constituée au 31 décembre 2020 a été reprise en totalité (9 283 K€) au 31 décembre 2021 (cf. paragraphe 1.1. Dépréciation des actifs immobilisés).

La société E.M.C.F. a procédé à l'acquisition de 2 parcelles de terrain le 3 août 2021 pour un total de 420 K€ (achats à Esso S.A.F. et Esso Raffinage) en amont du projet développé avec la société Plastic Energy concernant la construction d'une usine de recyclage par la conversion de déchets plastiques en

## Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

matières premières pour la fabrication de polymères certifiés circulaires avec une capacité initiale de traitement de 25 000 tonnes de déchets plastiques par an. Le projet a débuté en 2018. Sa mise en service est prévue en 2023.

Les terrains ne font l'objet d'aucune provision.

### 2. Immobilisations financières

Les participations sont comptabilisées à leur valeur de souscription ou d'acquisition. Une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée, dès lors que la valeur d'utilité est considérée inférieure à la valeur brute des titres.

Pour estimer la valeur d'utilité, les éléments pris en compte sont les suivants :

- rentabilité et perspectives de rentabilité
- conjoncture économique
- coût du capital

### 3. Stocks

Les matières premières et les marchandises achetées pour la revente sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

Les stocks de matières consommables d'exploitation sont évalués selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les produits finis ou semi-finis sont évalués à leur coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes et indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une dépréciation est calculée lorsque la valeur nette de réalisation des stocks calculée à partir des ventes réalisées entre le 15 décembre de l'année n et le 15 janvier de l'année n+1, est inférieure à leur valeur d'inventaire.

Par ailleurs, une dépréciation est également constatée pour les stocks de produits et de matériels à rotation faible.

### 4. Quotas d'émissions de gaz à effet de serre

Depuis la mise en place du Système d'Echange de Quotas d'Emissions de gaz à effet de serre (SEQE) au 1er janvier 2005, l'Etat attribue gratuitement des quotas d'émission de CO2 aux sociétés exploitantes d'installations concernées par le SEQE. Une quatrième phase du SEQE a commencé en 2021. Elle durera jusqu'en 2030, avec une étape intermédiaire en 2025. Les quotas alloués pour chaque installation ont été publiés par la Commission Européenne en Juillet 2021, à partir des soumissions des raffineurs européens faites en 2019 de leurs émissions réelles en 2016/2017/2018.

Les quotas alloués en 2021 ont été réduits d'environ 10 %. La nouvelle feuille de route climatique de la Commission Européenne pourrait accélérer cette réduction, le « Pacte Vert » Européen ayant pour ambition une réduction des émissions de 55 % en 2030 au lieu de 40 %.

# Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

Conformément au règlement n°2012-3 du 4 octobre 2012, les quotas d'émission de CO2 qui étaient auparavant comptabilisés dans les immobilisations incorporelles, sont depuis le 1er janvier 2013 comptabilisés dans les comptes de stocks selon les règles suivantes

- Les quotas attribués gratuitement sont comptabilisés à une valeur nulle,
- Les quotas achetés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition,
- Les quotas sont évalués en stock selon la méthode FIFO (First in, First out ou Premier entré, Premier sorti),
- Les quotas sont sortis des stocks pour être soit consommés par les émissions de gaz à effet de serre pour être restitués à l'Etat soit vendus,

A la clôture,

- une provision d'achat de quotas est constatée si les émissions de gaz à effet de serre sont supérieures aux quotas d'émission détenus par la société,
- un actif (stock) est comptabilisé si les émissions de gaz à effet de serre sont inférieures aux quotas d'émission disponibles
- Les achats ou les cessions de quotas destinés à faire face à un manque ou un surplus de quotas sont enregistrés en « produits ou charges d'exploitation ».

## 5. Capitaux propres

### 5.1. Capital Social

Afin de rétablir la situation des capitaux propres de la société qui étaient inférieurs à la moitié du capital au 31 décembre 2020 et en application de l'article L225-248 du code de commerce, il a été procédé en date du 6 octobre 2021 à une augmentation du capital social par conversion d'une créance détenue par ExxonMobil France Holding SAS (EMFH) suivie d'une réduction du capital social du même montant afin d'apurer les pertes. Les transactions suivantes ont ainsi été constatées dans les livres d'EMCF en 2021 :

- réalisation d'une augmentation de capital de deux cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix euros et cinquante centimes (EUR 249 999 990,50) par émission de seize millions trois cent quatre-vingt-treize mille quatre cent quarante-deux (16 393 442) actions nominatives de quinze euros et vingt-cinq centimes (EUR 15,25) de valeur nominale, portant le capital social à deux cent quatre-vingt-sept millions douze mille quatre cent onze euros et cinquante centimes (EUR 287 012 411,50) ;

- puis, une réduction de capital d'une somme de deux cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix euros et cinquante centimes (EUR 249 999 990,50) par annulation de seize millions trois cent quatre-vingt-treize mille quatre cent quarante-deux (16 393 442) actions nominatives de quinze euros et vingt-cinq centimes (EUR 15,25) de valeur nominale, portant le capital social à trente-sept millions douze mille quatre cent vingt-et-un euros (EUR 37 012 421).

### 5.2. Provision pour Hausse des Prix

Une provision pour hausse des prix est comptabilisée en cas de hausse des prix importante et est calculée sur une période de deux exercices successifs. Cette provision est reprise au plus tard à l'expiration de la sixième année suivant la clôture de l'exercice au cours duquel elle a été constituée.

En 2021, suite à la forte augmentation des prix Dans ce contexte une provision pour hausse des prix a

# Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

été dotée à hauteur de 22 067K€ au 31 décembre 2021.

## 5.3. Amortissements dérogatoires

La Société a comptabilisé des amortissements dérogatoires pour un montant total de 93 656 K€ au 31 décembre 2021.

## **6. Créances et dettes**

Les créances et dettes sont inscrites en comptabilité pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non recouvrement.

Par exception, les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion est portée au bilan en "écarts de conversion Actif ou Passif".

Les écarts de conversion actifs donnent lieu à constitution d'une provision pour risque de change.

Au 31/12/2021, la société a comptabilisé un écart de conversion actif pour 263K€.

## **7. Provisions pour risques et charges**

Une provision pour grosses réparations, destinée à couvrir les dépenses de remise en état des unités de production, est régulièrement constituée, dans la mesure où les installations sont remises en état suivant des cycles de travaux pluriannuels planifiés. Cette provision concerne les coûts d'inspection métal, dont la nature et la périodicité sont fixées légalement.

Au cours de l'année 2021, une reprise nette de 26 946 K€ a été comptabilisée incluant

- une dotation de 12 308 K€;
- une reprise de provision de 39 254 K€ correspondant aux dépenses effectuées en 2021 dans le cadre des travaux du grand arrêt réalisé en 2021.

Le précédent grand arrêt avait eu lieu en octobre 2014.

Au 31 décembre 2021, la provision pour inspection métal s'établit à 14 583 K€.

Une provision pour coûts de démantèlement de l'unité de Butyl arrêtée en juillet 2015 est inscrite au bilan du 31 décembre 2021 pour le montant de 4 918 K€. Cette provision n'a fait l'objet d'aucun mouvement au cours de l'exercice.

Le contentieux douanier sur le régime de taxation à la TICPE des déchets envoyés pour destruction commencé en 2009 a pris fin en 2019 suite à une négociation réalisée avec la douane centrale qui a conduit au paiement en 2019 d'un complément de taxe pour la période 2014-2015. Le montant de provision pour 154 K€ inscrit au bilan du 31 décembre 2021 représente le complément à verser selon le nouveau mode de calcul négocié avec la douane, pour la période 2015-2018.

Par ailleurs, au 31 décembre 2021, la provision liée au PSE Compétitivité & Vistalon a été actualisée à 6 649 K€, une reprise de 10 867 K€ ayant été comptabilisée sur l'exercice incluant une reprise pour les paiements réalisés en 2021 pour un montant de 3 197 K€ et une reprise pour provision non utilisée pour le montant de 7 670 K€.

Concernant l'arrêt de l'unité du Vistalon, la provision pour la rupture anticipée du contrat de services avec le fournisseur Bataille a été intégralement reprise (1 500 K€) suite au paiement des indemnités

# Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

de rupture du contrat.

## 8. Provisions pour retraite

Aucune provision n'est comptabilisée pour les engagements de retraite de la société envers :

- les anciens membres de son personnel pour des versements d'allocation après la date de liquidation de leurs droits, ni pour les pensions aux veuves, orphelins et invalides
- les membres de son personnel actif.

Seule la provision pour les gratifications longs services est inscrite au bilan pour le montant de 2 209 K€ au 31 décembre 2021.

Les engagements de retraite non provisionnés sont estimés à 470 691 K€ au 31 décembre 2021.

Le calcul des engagements de retraite intègre :

- un taux d'actualisation financière de 1 % ;
- un taux d'inflation de 1,8 % pour déterminer les salaires futurs ;
- un taux d'augmentation des salaires basé sur l'inflation intégrant des hypothèses d'augmentations individuelles ;
- des hypothèses de mortalité basées sur la table INSEE (TGH/TGF 2005).

La société a sécurisé 20 % des droits à la retraite liquidés au titre des régimes à prestations définies L137-11 par un préfinancement auprès d'Exxon Mobil OFP (Organisme de Fonds de Pension) et a versé en 2019 et 2020 un montant total de 35,8 millions d'euros. Cette sécurisation est effectuée conformément au calendrier défini par l'ordonnance du 9 juillet 2015, qui fait obligation aux entreprises de sécuriser une fraction augmentant progressivement de 10 % à 50 % des droits à la retraite liquidés au titre des régimes de retraite à prestations définies L137-11 selon un calendrier étalé jusqu'en 2030.

## 9. Passifs éventuels

Aucun montant n'est à reporter au 31 décembre 2021.

## 10. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

## 11. Intégration fiscale

La Société a opté pour entrer dans un périmètre d'intégration fiscale avec pour société tête de groupe la société ExxonMobil France Holding S.A.S. (E.M.F.H.), en date du 1er janvier 2000.

Selon le terme de la convention conclue entre E.M.F.H. et ses filiales, les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assises sur le résultat d'ensemble du groupe sont les suivantes :

- les charges d'impôt sont enregistrées dans les filiales comme en l'absence d'intégration. La société mère comptabilise le solde par rapport au résultat d'ensemble.

## Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

Le (produit) / charge d'impôt au titre de l'exercice 2021 s'élève à (419 409) euros.

Impôt sur exercice courant	0 €
CIR et autres crédits d'impôts N-1	-419 409 €
Impôt sur exercices antérieurs	0 €
Reprise provision pour impôts	0 €
Charge d'impôt sur les sociétés au 31/12/21 :	-419 409 €

### 13. Autres informations

Le montant des honoraires de Commissariat aux Comptes et de certification des comptes sociaux de la Société s'est élevé à 89 150 € HT au titre de l'exercice 2021.

## IMMOBILISATIONS

milliers d'euros

2021	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions - Nouveaux prêts	Virements de poste à poste	Cessions - Mises hors services - Remboursements de prêts	Valeur brute en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Mali technique	30 475	-	-	-	30 475
Autres postes d'immobilisations incorporelles - fonds de commerce	6 753	-	-	-	6 753
Autres postes d'immobilisations incorporelles - autres	30 273	-	-	(18)	30 254
Immobilisations incorporelles en cours	1 221	220	-	-	1 441
<b>Total I</b>	<b>68 722</b>	<b>220</b>	<b>-</b>	<b>(18)</b>	<b>68 923</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains	4 578	420	-	-	4 998
Constructions	86 904	40	363	(471)	86 836
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 192 271	9 942	47 214	(1 276)	1 248 150
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 613	-	-	-	1 613
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 631	486	49	-	7 166
Immobilisations corporelles en cours	53 869	3 792	(47 626)	-	10 034
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
<b>Total II</b>	<b>1 345 864</b>	<b>14 679</b>	<b>(0)</b>	<b>(1 747)</b>	<b>1 358 796</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
Autres participations	7	-	-	-	7
Autres titres immobilisés	1 587	7 728	-	-	9 315
Prêts et autres immobilisations financières	13	0	-	-	13
<b>Total III</b>	<b>1 606</b>	<b>7 729</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9 335</b>
<b>Total général</b>	<b>1 416 192</b>	<b>22 628</b>	<b>(0)</b>	<b>(1 766)</b>	<b>1 437 054</b>

## AMORTISSEMENTS

milliers d'euros

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES 2021	Valeur en début d'exercice	Dotations	Virements de poste à poste	Sorties / Reprises	Valeur en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Mali technique	12 200	-	-	-	12 200
Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 591	860	-	(18)	25 433
<b>Total I</b>	<b>36 791</b>	<b>860</b>	<b>-</b>	<b>(18)</b>	<b>37 633</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	75 253	908	-	(341)	75 820
Installations techniques, matériel et outillage industriel	965 916	26 291	-	(1 326)	990 880
Autres immobilisations corporelles	6 928	375	-	(15)	7 287
<b>Total II</b>	<b>1 048 096</b>	<b>27 574</b>	<b>-</b>	<b>(1 682)</b>	<b>1 073 988</b>
<b>Total général</b>	<b>1 084 887</b>	<b>28 434</b>	<b>-</b>	<b>(1 701)</b>	<b>1 111 621</b>

## VARIATION DETAILLEE DES STOCKS ET DES EN COURS

milliers d'euros

2021	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
Marchandises revendues en l'état	10 788	5 135	5 653	-
<b>Approvisionnements</b>				
Matières premières	64 345	34 249	30 096	-
Autres approvisionnements	13 683	15 323	-	(1 640)
<b>Total I</b>	<b>88 815</b>	<b>54 707</b>	<b>35 749</b>	<b>(1 640)</b>
<b>Production</b>				
Produits intermédiaires	-	-	-	-
Produits finis	184 257	129 027	55 230	-
Produits résiduels	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>Total II</b>	<b>184 257</b>	<b>129 027</b>	<b>55 230</b>	<b>-</b>
<b>Production en cours</b>				
Produits	-	-	-	-
Travaux	-	-	-	-
Etudes	-	-	-	-
Prestations de services	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>Total III</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Production stockée (ou déstockage de production)</b>		<b>Total II + III</b>	<b>55 230</b>	<b>-</b>

## ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

*milliers d'euros*

<b>Etat des créances 2021</b>	<b>Montants bruts</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
<b>Actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	9 315	9 315	0
Prêts	13	13	0
Autres immobilisations financières	0	0	0
<b>Actif circulant :</b>			
Créances clients et comptes rattachés	178 621	178 621	0
Autres créances	63 520	63 520	0
<b>Sous-total</b>	<b>251 469</b>	<b>251 469</b>	<b>0</b>
Charges constatées d'avance	2 811	2 811	0
<b>Total général</b>	<b>254 281</b>	<b>254 281</b>	<b>0</b>

*milliers d'euros*

<b>Etat des dettes 2021</b>	<b>Montants bruts</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an et 5 ans au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
<b>Dettes</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0	0	-
Emprunts et dettes financières divers	338 663	338 663	0	-
Fournisseurs et comptes rattachés	186 542	186 542	0	-
Autres dettes	42 393	42 393	0	-
<b>Sous-total</b>	<b>567 599</b>	<b>567 599</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
Produits constatés d'avance	0	0	0	-
<b>Total général</b>	<b>567 599</b>	<b>567 599</b>	<b>0</b>	<b>-</b>

**PRODUITS A RECEVOIR***milliers d'euros*

<b>Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</b>	<b>31-déc-20</b>	<b>31-déc-21</b>
Autres participations	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres titres immobilisés	-	-
Prêts	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	8 234	4 217
Autres créances	2 163	3 612
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	-	-
<b>Total</b>	<b>10 397</b>	<b>7 829</b>

**CHARGES A PAYER***milliers d'euros*

<b>Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan</b>	<b>31-déc-20</b>	<b>31-déc-21</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	58 678	59 583
Dettes fiscales et sociales	18 811	22 714
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	4 738	9 087
<b>Total</b>	<b>82 227</b>	<b>91 383</b>

**ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES  
EN MONNAIES ETRANGERES**

*milliers d'euros*

Nature des écarts	Actif	Différence compensée par		Passif
		couverture de change	Provision pour pertes de change	
Sur immobilisations non financières	-	-	-	-
Sur immobilisations financières	-	-	-	-
Sur créances d'exploitation	263	-	263	-
Sur dettes financières	-	-	-	-
Sur dettes d'exploitation	-	-	-	-
Sur dettes sur immobilisations	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>263</b>	<b>-</b>	<b>263</b>	<b>-</b>

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

Différentes catégories de titres	Valeur (Eur)	Nombre de titres			
		Début d'exercice	Créés	Annulés	Fin d'exercice
Parts sociales	15,25	2 427 044	16 393 442	(16 393 442)	2 427 044

**VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

*(milliers d'euros)*

Rubriques	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Capital social et primes	188 644	250 000	(401 632)	37 012
Ecart de réévaluation	1 319	-	-	1 319
Réserve légale	3 701	-	-	3 701
Autres réserves	133 000	-	(55 133)	77 867
Report à nouveau	(378 744)	-	378 744	-
Résultat exercice 2020	(78 020)	78 020	-	-
<b>Résultat exercice 2021</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(21 044)</b>	<b>(21 044)</b>
Subventions d'investissements	-	-	-	-
Provisions réglementées	84 424	38 498	(7 200)	115 722
<b>Total</b>	<b>(45 676)</b>	<b>366 519</b>	<b>(106 264)</b>	<b>214 578</b>

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

milliers d'euros

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions réglementées</b>					
Provisions pour investissement	-	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	22 067	-	-	22 067
Amortissements dérogatoires	84 424	16 432	(7 200)	-	93 656
Autres provisions réglementées	-	-	-	-	-
<b>Total I</b>	<b>84 424</b>	<b>38 498</b>	<b>(7 200)</b>	<b>-</b>	<b>115 722</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Provision pour litiges droit social	1 577	-	(986)	-	591
Provision pour pertes de change	308	263	(308)	-	263
Provision pour pensions et obligations similaires	2 736	-	(527)	-	2 209
Provision pour litiges clients	-	-	-	-	-
Provision pour grosses réparations	41 530	12 308	(39 255)	-	14 583
Provision pour coûts de démantèlement	4 918	-	-	-	4 918
Provision pour Plan de départ volontaire	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	499	3 887	(220)	-	4 166
Provision pour Plan de sauvegarde de l'emploi 2021	17 516	-	(10 867)	-	6 649
Provision Contrat BATAILLE	1 500	-	(1 500)	-	-
<b>Total II</b>	<b>70 585</b>	<b>16 457</b>	<b>(53 663)</b>	<b>-</b>	<b>33 379</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>					
sur mali technique	18 275	-	-	-	18 275
sur fonds de commerce	6 753	-	-	-	6 753
sur autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
sur immobilisations corporelles	9 283	-	(9 283)	-	0
sur titres de participation	-	-	-	-	-
sur stocks et en-cours	2 176	3 173	(2 176)	-	3 173
sur comptes clients	702	-	(6)	-	696
autres provisions pour dépréciation	621	-	(578)	-	43
<b>Total III</b>	<b>37 810</b>	<b>3 173</b>	<b>(12 043)</b>	<b>-</b>	<b>28 940</b>
<b>Total général</b>	<b>192 818</b>	<b>58 128</b>	<b>(72 906)</b>	<b>-</b>	<b>178 041</b>

## ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

milliers d'euros

Postes concernés	Entreprises liées au groupe ExxonMobil	Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	Créances/dettes représentées par des effets de commerce
<b>A l' Actif :</b>			
Participations	-	7	-
Créances rattachées à des participations	-	9 315	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	86 803	-	-
Autres créances	14 576	-	-
<b>Total</b>	<b>101 379</b>	<b>9 322</b>	<b>-</b>
<b>Au Passif :</b>			
Emprunts et dettes financières divers	337 973	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 367	-	-
Autres dettes	-	-	-
<b>Total</b>	<b>448 339</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Charges et produits financiers :

- . Les charges d'intérêts versées aux sociétés du groupe s'élèvent à 3 710 K EUR sur l'exercice
- . Aucun intérêts perçus des sociétés du groupe sur l'exercice

## VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

milliers d'euros

	FRANCE	ETRANGER	TOTAL
Ventes de marchandises	352 645	100 639	453 284
Ventes de produits finis	574 512	714 491	1 289 003
Prestations de services	85 669	12 046	97 715
<b>Total</b>	<b>1 012 826</b>	<b>827 176</b>	<b>1 840 003</b>

## DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

milliers d'euros

	31-déc-20	31-déc-21
<b>Sur opérations de gestion</b>		
Charges exceptionnelles sur litiges	451	123
Pénalités et amendes fiscales	3	0
Intérêts de retard sur paiement IS	31	-
Versement PSE	-	5 024
Versement effectué contrat Bataille	-	1 130
Versement engagements de retraite du personnel provenant d'ESAF ERSAS	-	2 489
Autres charges exceptionnelles de gestion	102	58
Externalisation des retraites - paiements à l'OFPP	19 029	-
<b>Total</b>	<b>19 617</b>	<b>8 824</b>
<b>Sur opérations en capital</b>		
VNC des immobilisations corporelles et incorporelles cédées	472	65
VNC des titres de participation cédés	-	-
VNC des autres immobilisations financières cédées	-	-
Fin du litige URSSAF 2008	-	-
Transferts de charges	-	-
<b>Total</b>	<b>472</b>	<b>65</b>
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>		
Amortissements exceptionnels d'immobilisations	-	-
Amortissements dérogatoires	13 576	16 432
Provision pour hausse des prix	-	22 067
Provision pour investissement	-	-
Provision pour litige procès	-	3 100
Provision pour litige polymérisation	-	31
Provision pour contribution revitalisation bassin emploi	-	350
Provision pour dépréciation mali technique	-	-
Provision pour dépréciation fonds de commerce	5 723	-
Provision pour dépréciation des autres immobilisations incorporelles	-	-
Provision pour dépréciation des immobilisations corporelles	9 283	-
Provision pour coûts de démantèlement	-	-
Provisions pour Plan de Sauvegarde de l'Emploi	17 516	-
Provision contrats Fournisseurs 'BATAILLE'	1 500	-
Provision pour risque fiscal	-	-
Litige Sociaux	479	-
Provision pour litige Clients	-	-
<b>Total</b>	<b>48 077</b>	<b>41 980</b>
<b>Total général</b>	<b>68 165</b>	<b>50 868</b>

## DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

milliers d'euros

	31-déc-20	31-déc-21
<b>Sur opérations de gestion</b>		
Indemnité litige client	-	-
Intérêts moratoires	-	-
Autres produits exceptionnels de gestion	88	5
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>5</b>
<b>Sur opérations en capital</b>		
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Produits de cession de titres de participation	-	-
Quote-part subventions d'investissement	-	-
Autres	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Reprises sur provisions, transferts de charges</b>		
Reprise d'amortissements dérogatoires	85 330	7 200
Reprise de provision pour hausse des prix	-	-
Reprise de provision pour dépréciation d'immobilisations	44 995	9 283
Reprise provision pour coûts de démantèlement	-	-
Reprise de provision pour Plan de Sauvegarde de l'Emploi	369	-
Reprise provision plan social compétitivité & Vistalon	-	10 867
Reprise de provision pour risque fiscal	-	-
Reprise provision Litige social	40	986
Reprise provision contrats Fournisseurs 'BATAILLE'	-	1 500
Reprise provision pour contribution revitalisation bassin emploi	-	220
Reprise provision litige clients	-	-
Reprise provision remise en état	-	-
<b>Total</b>	<b>130 735</b>	<b>30 056</b>
<b>Total général</b>	<b>130 823</b>	<b>30 060</b>

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

milliers d'euros

Engagements donnés	31/12/2021
Effets escomptés non échus	-
Avals, cautions et garanties	5 621
Engagement de crédit-bail mobilier	-
Engagement de crédit-bail immobilier	-
Garanties environnementales	1 794
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	470 691
Autres engagements donnés en tant que membre du GIE Esso Energie	6 754
<b>Total (1)</b>	<b>484 861</b>
<i>(1) Dont concernant :</i>	
. les dirigeants	-
. les filiales	-
. les participations	-
. les autres entreprises liées	-
Dont engagements assortis de sûretés réelles	-
<b>Engagements reçus</b>	<b>31/12/2021</b>
De la société EMFH pour les opérations liées à la douane	4 550
Engagements reçus des clients d'EMCF	15 073
<b>Total (2)</b>	<b>19 623</b>
<i>(2) Dont concernant :</i>	
. les dirigeants	-
. les filiales	-
. les participations	-
. les autres entreprises liées	-
Dont engagements assortis de sûretés réelles	-
<b>Engagements réciproques</b>	<b>31/12/2021</b>
	-
<b>Total</b>	<b>-</b>

## QUOTAS D'EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE

milliers de tonnes

Quotas d'émission de gaz à effet de serre	Quotas alloués période 2013-2020	Quotas à restituer
Année 2013	1 275	1 249
Année 2014	1 253	1 090
Année 2015	1 231	1 180
Année 2016	1 208	1 195
Année 2017	1 185	1 200
Année 2018	1 162	1 133
Année 2019	1 139	1 165
Année 2020	1 115	1 100
<b>Total</b>	<b>9 568</b>	<b>9 312</b>
<b>Quotas d'émission de gaz à effet de serre</b>	<b>Quotas alloués période 2021-2030</b>	<b>Quotas à restituer</b>
Année 2021	924	906
<b>Total</b>	<b>924</b>	<b>906</b>

## VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

milliers d'euros

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	6 454	419	6 874
Résultat Financier	(3 719)	-	(3 719)
Résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	(24 198)	-	(24 198)
<b>Résultat comptable</b>	<b>(21 463)</b>	<b>419</b>	<b>(21 044)</b>

(\*) Cf. paragraphe 7. Provision pour risques et charges

## EFFECTIF MOYEN

Personnel salarié	
Cadres	307
Agents de maîtrise et techniciens, employés	648
Ouvriers	130
<b>Total</b>	<b>1 085</b>

IDENTITÉ DES SOCIÉTÉS MÈRES  
CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

Dénomination sociale	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
ExxonMobil France Holding SAS	S.A.S.	1 003 793 125,00 €	20 rue Paul Héroult – 92000 NANTERRE

## ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

milliers d'euros

Accroissements de la dette future d'impôt	31-déc-21
Provisions réglementées :	
- Amortissements dérogatoires	93 656
- Provision pour hausse des prix	22 067
- Provision pour investissement	-
<b>Total</b>	<b>115 722</b>

Allègements de la dette future d'impôt	31-déc-21
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Provision pour participation des salariés	2 300
- Provision pour Plan de Sauvegarde de l'Emploi	-
- Provision pour risque contrôle fiscal	-
- Provision pour dépréciation des actifs	25 028
- Provision pour contribution Organic	2 774
- Provision pour litige social	-
- Provision pour coûts de démantèlement	-
- Provision pour risque de change	263
- Provision pour retraites	-
- Provision pour plan de départ volontaire	0
- Provision pour taxe sur véhicules de sociétés	15
- Provision pour litige RSP	2 600
- Provision pour PSE	-
<b>Total</b>	<b>30 380</b>

. Amortissements réputés différés	-
. Déficits reportables	450 631
. Moins-values à long terme	-

L'impact de ces différences temporaires sur les comptes fait ressortir un montant net théorique de dette d'impôt de K€ 22 044 (IS à 25,83%) après apurement des déficits reportables de la société pour un montant de K€ 450 631 (soit un IS de K€ 116398 au taux de 25,83%)

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2021

(Suite)

milliers d'euros

Informations financières	Montants des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier
Filiales Participations				
<b>I - Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :</b>				
1 - Filiales (plus de 5% du capital détenu)				
2 - Participations (de 10 à 50 % du capital détenu)				
<b>II - Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de la société astreinte à la publication :</b>				
1 - Filiales :				
a) françaises (ensemble)				
SOCDI	-	-	(67)	-
b) étrangères (ensemble)				
2 - Participations :				
a) françaises (ensemble)				
b) étrangères (ensemble)				

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2021

milliers d'euros

Informations financières	Capital	Réserve et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés
				Brute	Nette	
Filiales Participations						
<b>I - Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :</b>						
1 - Filiales (plus de 5% du capital détenu)						
2 - Participations (de 10 à 50 % du capital détenu)						
<b>II - Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de la société astreinte à la publication :</b>						
1 - Filiales :						
a) françaises (ensemble)						
SOCDI	208	-	18,61%	7	7	-
b) étrangères (ensemble)						
2 - Participations :						
a) françaises (ensemble)						
b) étrangères (ensemble)						

**PROCÈS-VERBAL DE LA CONSULTATION ÉCRITE  
ADRESSÉE À L'ASSOCIÉ UNIQUE**

---

Le treize mai deux mille vingt-deux,

La société ExxonMobil France Holding SAS, au capital de 1 003 793 125 euros, dont le siège social est situé 20 rue Paul Héroult – 92400 Nanterre, représentée par Monsieur Charles Amyot, Président,

Propriétaire de la totalité des 2 427 044 actions de 15,25 euros chacune composant le capital social de la société ExxonMobil Chemical France, ci-après l'Associé Unique,

Faisant suite à la consultation écrite qui lui a été adressée le 12 mai 2022,

A approuvé les résolutions suivantes :

**PREMIÈRE RÉOLUTION**

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021 approuve ces rapports ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été arrêtés.

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021, à savoir :

Résultat de l'exercice 2021	- 21 043 930,22 €
Report à nouveau avant affectation	0,00 €
<b>Soit un total de :</b>	<b>- 21 043 930,22 €</b>

De la manière suivante :

Affectation à la réserve légale	0,00 €
Affectation à la réserve libre	0,00 €
Dividende	0,00 €
Report à nouveau après affectation	- 21 043 930,22 €
<b>Soit un total de :</b>	<b>- 21 043 930,22 €</b>

L'Associé Unique constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net
2018	2 427 044	0,00 euros
2019	2 427 044	0,00 euros
2020	2 427 044	0,00 euros

**TROISIÈME RÉOLUTION**

L'Associé Unique décide à titre de règles internes et conformément aux statuts de la Société de limiter les pouvoirs financiers du Président et du Directeur Général en adoptant les dispositions suivantes :

Deux personnes parmi le Président, le Directeur Général, le Trésorier, ou le Contrôleur (ci-après appelées Personnes Autorisées), dont l'une au moins est le Trésorier, agissant conjointement, sont autorisées à procéder à l'ouverture et à la fermeture de comptes bancaires avec les fonds et au nom de la Société auprès de banques, établissements financiers ou autres organismes récepteurs de fonds. Si la Société a conclu ou devait conclure une convention d'entraide administrative, en vertu de laquelle elle aurait confié la gestion financière et administrative à ESSO S.A.F., le Trésorier, et le Contrôleur ci-dessus mentionnés seraient respectivement le Directeur de la Division Études et Opérations Financières et Trésorier, et le Contrôleur de la société ESSO S.A.F.

Chaque compte, ouvert et géré conformément à la présente résolution, pourra être débité des opérations ordonnées par une Personne Autorisée ou par toute personne désignée (appelée ci-dessous Personne Désignée) par écrit avec accusé de réception, auprès de l'établissement teneur de compte par le Trésorier agissant conjointement avec une autre Personne Autorisée pourvu que tout paiement, de quelque montant qu'il soit, ait été autorisé par deux Personnes Autorisées ou Désignées agissant conjointement, et que pour tout paiement :

- par chèque ou lettre d'instruction, l'autorisation de paiement soit matérialisée par la (les) signature(s) de Personne(s) Autorisée(s) ou Désignée(s) ;
- par transfert électronique, l'autorisation de paiement soit matérialisée par des procédures de sécurité approuvées par deux personnes parmi les Personnes Autorisées ou Désignées.

Les chèques, traites, billets à ordre, effets de commerce, lettres de crédit en faveur de la Société ou tout instrument similaire peuvent être endossés manuellement, mécaniquement ou automatiquement par toute Personne Autorisée ou Désignée ou tout employé de la Société pour encaissement sur un compte ouvert au nom de la Société, en application des statuts ou de la présente résolution. Toute Personne Autorisée ou Désignée peut entreprendre les actions nécessaires à ces encaissements et signer, endosser, confirmer tous les documents liés à ces encaissements.

Deux personnes parmi les Personnes Autorisées ou Désignées, dont l'une au moins est le Trésorier, agissant conjointement sont autorisées et reçoivent tous pouvoirs au nom de la Société pour :

- a) signer des contrats avec des institutions financières pour des produits ou services financiers, et signer des lettres d'instructions écrites en accord avec ces contrats ;
- b) signer des accords de découvert ou d'emprunt, des conventions de trésorerie avec une société ou une institution financière, appartenant au groupe ExxonMobil, jusqu'à un montant de 450 M€ (quatre cent cinquante millions d'euros) pour chaque accord et mettre en place les procédures pour que ces fonds soient crédités sur les comptes de la Société ;
- c) ouvrir des lettres de crédit et signer tout accord ou avenant à ce sujet.
- d) donner des garanties d'indemnisation ou mettre en place des garanties bancaires ou de bonne fin.

Toute Personne Autorisée ou Désignée est autorisée et reçoit tous pouvoirs pour, au nom de la Société, mettre en place les opérations suivantes :

- a) investissement des fonds de la Société auprès d'institutions financières pour une période limitée à 30 jours et restitution de ces fonds sur un compte de la Société ;
- b) achat, vente, mise à disposition, remboursement, transfert de, vers, ou à travers toute banque, institution financière, courtier avec échéance immédiate ou future de monnaies étrangères (à condition pour les opérations à terme que le terme ne dépasse pas 15 jours), actions, obligations, traites, lettres de change, papiers commerciaux, à la condition que tous les fonds résultant de ces transactions soient déposés sur un compte de la Société ouvert en respectant les termes de la présente résolution et que tout instrument acheté soit (1) immédiatement cessible sur un marché (2) d'une maturité inférieure à 90 jours (3) remboursable à l'option de la Société.

L'Associé Unique autorise deux personnes parmi les Personnes Autorisées, dont l'une au moins est le Trésorier, agissant conjointement à conclure au nom de la Société, soit avec Exxon Mobil Corporation soit avec l'une de ses affiliées, divisions ou centres de Trésorerie régionaux, une convention de services par laquelle une de ces entités assurera la gestion et l'administration opérationnelle des comptes bancaires de la Société (à l'exclusion de l'ouverture et de la fermeture desdits comptes eux-mêmes).

Une telle convention avec l'une de ces entités ne pourra être conclue que si cette dernière a elle-même adopté une résolution bancaire revue périodiquement par ses propres instances de Direction.

Rien de ce qui est inclus dans l'ensemble de la présente résolution ne doit être interprété comme permettant des transactions contraires aux lois applicables.

Les Auditeurs et Commissaires aux Comptes auront accès à l'ensemble des enregistrements concernant les comptes de la Société.

Les résolutions bancaires ou toute autre résolution couvrant les mêmes domaines qui ont pu être prises dans le passé sont remplacées par la présente résolution.

#### **QUATRIÈME RÉOLUTION**

Pour les publications légales, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal.

L'Associé Unique  
ExxonMobil France Holding SAS  
Représenté par



Charles AMYOT  
Président

<b>RAPPORT DE GESTION</b> <b>EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021</b>
---

Nous vous présentons, conformément aux dispositions légales et réglementaires, notre rapport de gestion sur les comptes de l'exercice 2021, d'une durée de 12 mois.

## **1. ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ**

### **1.1. Situation de la société durant l'année 2021**

#### **1.1.1. Activité industrielle et commerciale**

La société ExxonMobil Chemical France (EMCF ou la société) a assuré au cours de l'exercice 2021 des activités de fabrication à Port-Jérôme-sur-Seine et de vente.

Les ventes d'EMCF en volume s'élèvent à 1,6 million de tonnes contre 1,7 million de tonnes en 2020, en baisse de 9%.

Le chiffre d'affaires 2021 d'EMCF s'élève à 1 840 M€ contre 1 398 M€ en 2020, en hausse de 32%.

Sur les neufs premiers mois de l'année 2021, la production de l'industrie chimique en France a enregistré une croissance de 9 % en volume par rapport à la même période en 2020, soit un rattrapage significatif suite à la pandémie de Covid-19. Ce sursaut est toutefois resté insuffisant pour revenir aux niveaux d'avant crise avec une production sur les 9 premiers mois de l'année 2021 inférieure de 3,4 % à celle des 9 premiers mois de 2019.

Concernant la production de la chimie organique ainsi que de la chimie minérale en 2021, elle est en hausse respectivement de 7,3 % et 7,1% par rapport aux neuf premiers mois de l'année 2020 mais reste en baisse de 5,8 % et 1,1 % par rapport à la même période de l'année 2019. Cette situation s'explique par des tensions sur les approvisionnements et par des débouchés qui restent dégradés dans le secteur de l'automobile.

En 2021 l'activité d'EMCF a été marquée par un arrêt pour maintenance programmé qui a débuté fin mars pour se terminer début juin 2021. Pendant cet arrêt, plusieurs projets renforçant la compétitivité d'EMCF ont été mis en place notamment un projet permettant le craquage d'alimentations plus légères (Light Feed Debottleneck) provenant directement de la raffinerie de Gravenchon. Par ailleurs, des difficultés d'approvisionnement en SO3 ont perturbé la marche des unités de sulfonate de magnésium opérées par EMCF pour le compte de la JV Infineum.

Comme l'industrie chimique dans son ensemble, EMCF a traversé un bas de cycle en 2021 qui impacte essentiellement le polypropylène et les adhésifs.

Le Polyéthylène a quant à lui connu des conditions de marché favorables avec des ventes soutenues de matières premières et d'emballages pendant la pandémie. Le polyéthylène a également bénéficié des tensions sur le transport maritime et le retard au démarrage de nouvelles capacités de production.

Concernant les unités, il convient de signaler en 2021 la bonne performance opérationnelle des unités d'additifs, de polypropylène de spécialité (LPP) et des résines (Escorez) malgré les problèmes de fiabilité rencontrés sur le vapocraqueur ainsi que la marche stable de la chaîne vapocraqueur / polyéthylène.

En 2021, EMCF a finalisé le projet de réorganisation et de compétitivité annoncé en 2020 et a également procédé à la fermeture de l'unité de Vistalon avec seulement des départs volontaires.

Sur le plan du développement durable, EMCF a poursuivi une participation active aux initiatives de développement durable du groupe. En 2021, la société Plastic Energy a débuté la construction de son site de recyclage de déchets plastiques à proximité du site pétrochimique EMCF de Gravenchon. Le projet de recyclage de Plastic Energy permettra la conversion de déchets plastiques en matières premières et la fabrication de polymères certifiés circulaires. La capacité de traitement sera de 25 000 tonnes de déchets par an, avec un potentiel d'augmentation pour les années futures à 33 000 tonnes par an.

### **1.1.2. Investissements**

Les dépenses d'investissements se sont élevées à 14 millions d'euros sur l'exercice 2021, soit un niveau inférieur à 2020 (34 millions d'euros).

### **1.1.3. Recherche et Développement**

Les charges de recherche et de développement engagées en 2021 s'élèvent à 20 millions d'euros, contre un montant de 25 millions d'euros en 2020.

## **1.2. Évolution prévisible de la situation de la société pour l'année 2022**

La société poursuivra sa vigilance quant à l'impact sur ses activités en France des nombreux changements légaux, réglementaires et fiscaux envisagés. Depuis le début du conflit russo-ukrainien, EMCF suit avec attention l'évolution de la situation qui impacte les coûts d'alimentation pour la production d'oléfines et de produits dérivés.

## **2. RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS**

### **2.1. Examen des comptes et résultat de l'exercice**

Le bilan au 31 décembre 2021 est présenté conformément aux dispositions du règlement n°2014-03 relatif au nouveau Plan Comptable Général, compte tenu des adaptations relatives au plan comptable professionnel pour les industries chimiques, approuvé par le Conseil National de la Comptabilité.

Le résultat d'exploitation est un profit de 5 M€ contre une perte de 138 M€ en 2020.

Le résultat financier est une perte de 4 M€ contre une perte de 2 M€ en 2020.

Après prise en compte d'une perte exceptionnelle de 19 M€ (composée principalement d'une dotation à la provision pour hausse des prix de -22 M€, d'une dotation nette aux amortissements dérogatoires de -9 M€, d'une reprise nette des coûts du PSE Compétitivité & Vistalon de 8 M€, d'une reprise de dépréciation des actifs corporels & incorporels au titre de la fermeture du Vistalon pour 9 M€), le résultat net est une perte de 21 M€ contre une perte de 78 M€ en 2020.

## CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT 2021

milliers d'euros

	2021	2020
Capacité d'autofinancement après impôts	(7 322)	(161 680)
Amortissements linéaires et dérogatoires	(44 866)	(43 642)
Dotation Provision pour plans sociaux	-	(17 516)
Dotation Provision pour arrêt métal	(12 308)	(14 514)
Dotation Provision pour hausse des prix	(22 067)	-
Dotation Provision pour démantèlement	-	-
Dotation Dépréciation Mali Technique	-	-
Dotation Dépréciation d'actifs	-	(15 006)
Autres dotations aux provisions	(7 323)	(4 994)
Reprise sur provision pour arrêt métal	39 255	30 874
Reprise sur amortissements dérogatoires	7 200	85 330
Reprise sur provision pour hausse des prix	-	-
Reprise Provision plans sociaux	10 867	369
Reprise Provision Démantèlement	-	-
Reprise Dépréciation d'actifs	9 283	44 995
Autres reprises sur amortissements et provisions	6 302	18 234
Résultat sur cessions d'éléments d'actif	(65)	(472)
Subventions d'investissement	-	-
<b>Résultat net</b>	<b>(21 044)</b>	<b>(78 020)</b>

Des informations complémentaires sur le bilan et le compte de résultat sont données dans l'annexe qui leur est jointe.

## 2.2. Affectation du résultat et dividende

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2021, à savoir :

Résultat de l'exercice 2021	-	21 043 930,22 €
Report à nouveau avant affectation		0,00 €
<b>Soit un total de :</b>	<b>-</b>	<b>21 043 930,22 €</b>

De la manière suivante :

Affectation à la réserve légale		0,00 €
Affectation à la réserve libre		0,00 €
Dividende		0,00 €
Report à nouveau après affectation	-	21 043 930,22 €
<b>Soit un total de :</b>	<b>-</b>	<b>21 043 930,22 €</b>

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons le montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net
2018	2 427 044	0,00 euros
2019	2 427 044	0,00 euros
2020	2 427 044	0,00 euros

## 2.3. Bilan

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres d'EMCF sont positifs de 215 M€, en hausse de 260 M€ par rapport au 31 décembre 2020. Cette hausse fait suite à l'augmentation de capital de 250 M€ réalisée en numéraire par compensation de créance détenue par l'actionnaire unique ExxonMobil France Holding SAS (EMFH) pour apurement des dettes antérieures. À fin 2021, la dette financière s'établit à 339 M€. EMCF dispose de lignes de crédit court-terme auprès du groupe pour un montant maximum de 350 M€. Les engagements de retraite non préfinancés s'élèvent à 471 M€ contre 510 M€ à fin 2020 et sont intégralement traités hors bilan.

### 3. INFORMATIONS

#### 3.1. Actionnariat

Au 31 décembre 2021, la société est détenue à 100% par la société ExxonMobil France Holding SAS.

#### 3.2. Charges non déductibles fiscalement

La fraction des amortissements sur véhicules non déductible du résultat fiscal s'élève à 55 453 euros en 2021 contre 67 349 euros en 2020. Le montant de la taxe sur les véhicules sociétés s'élève à 14 814 euros en 2021 contre 20 093 euros en 2020.

#### 3.3. Situation des capitaux propres et financement

Le 4 octobre 2021, la société a réalisé une augmentation de capital d'une somme de 249 999 990,50 euros par conversion de la créance liquide et exigible détenue par ExxonMobil France Holding SAS sur ExxonMobil Chemical France. Cette augmentation a été suivie d'une réduction du capital social du même montant pour apurer les pertes.

En conséquence, les capitaux propres de la société ont été reconstitués conformément à la décision de poursuite de l'activité prise le 26 juillet 2021 en application de l'article L.225-248 du Code de commerce.

Après prise en compte de la perte de l'exercice au 31 décembre 2021 de 21 043 930 euros, les capitaux propres de la société sont de 214 578 354 euros et sont supérieurs à la moitié du capital social (37 012 421 euros).

Le financement de la société est assuré à 100% par des lignes de crédit accordées par des sociétés du groupe ExxonMobil.

#### 3.4. Délais de paiement

En application de l'article L.441-14 du Code de commerce, le tableau ci-dessous donne la décomposition des factures reçues et factures émises non réglées au 31 décembre 2021 par date d'échéance :

au 31/12/2021		FOURNISSEURS					CLIENTS					
(millions d'euros)												
	Article D. 441 L-1: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.						Article D. 441 L-2: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	52	11	4	2	69	125	12	8	11	156		
Montant total TTC des factures concernées	0,91	0,04	0,01	0,02	0,98	7,51	0,72	0,22	0,1	8,53		
% du montant total des achats TTC de l'exercice	0,06%	0,00%	0,00%	0,00%	0,06%	0,37%	0,04%	0,01%	0,00%	0,41%		
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées	Néant						Néant					
Nombre de factures exclues	Néant						Néant					
Montant total TTC des factures exclues	Néant						Néant					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retard de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délai contractuel (période) 60 jours date de facture <input type="checkbox"/> Délai légal (période)						<input checked="" type="checkbox"/> Délai contractuel (période) 60 jours date de facture <input type="checkbox"/> Délai légal (période)					

À titre de comparaison, la décomposition des délais de paiement était la suivante au 31 décembre 2020 :

au 31/12/2020		FOURNISSEURS					CLIENTS					
(millions d'euros)												
	Article D. 441 L-1: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.						Article D. 441 L-2: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	62	8	2	5	77	62	6	5	19	92		
Montant total TTC des factures concernées	2,58	0,04	0,01	0,03	2,67	2,48	0,19	0,09	0,0	2,80		
% du montant total des achats TTC de l'exercice	0,14%	0,00%	0,00%	0,00%	0,25%	0,16%	0,01%	0,01%	0,00%	0,16%		
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées	Néant						Néant					
Nombre de factures exclues	Néant						Néant					
Montant total TTC des factures exclues	Néant						Néant					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retard de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délai contractuel (période) 60 jours date de facture <input type="checkbox"/> Délai légal (période)						<input checked="" type="checkbox"/> Délai contractuel (période) 60 jours date de facture <input type="checkbox"/> Délai légal (période)					

**3.5. Le montant des prêts à moins de deux ans consentis par la société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant**

La société n'a pas consenti de prêt à moins de deux ans rentrant dans cette catégorie.

**3.6. Événements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date du rapport de gestion**

Le conflit russo-ukrainien engagé fin février et l'incertitude liée à son évolution, ainsi que les sanctions économiques contre la Russie qui ont été mises en place ou pourraient être mises en place par les gouvernements, pourraient entraîner une accélération de l'inflation des coûts de l'énergie et des matières premières, et peser également sur la disponibilité de certaines matières premières et sur le niveau global de la demande.

Depuis le début du conflit russo-ukrainien, EMCF suit avec attention l'évolution de la situation qui impacte les coûts d'alimentation pour la production des oléfines et des produits dérivés.

**CONCLUSION**

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir :

- approuver les comptes annuels ;
- approuver les diverses résolutions qui vous seront proposées.



**Le Président**

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

## **ExxonMobil Chemical France**

Société par actions simplifiée  
au capital de 37 012 421 €

20, rue Paul Héroult  
92000 Nanterre

## **Grant Thornton**

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
au capital de 2 297 184 €  
inscrite au tableau de l'Ordre de la région  
Paris Ile de France et membre de la  
Compagnie régionale de Versailles et du Centre  
632 013 843 RCS Nanterre

29, rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

## **ExxonMobil Chemical France**

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Associé unique de la société ExxonMobil Chemical France,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ExxonMobil Chemical France** relatifs à l'exercice clos 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ***Évaluation des actifs immobilisés***

Le paragraphe « 1.1 Dépréciation des actifs immobilisés » de la note « 1 – Immobilisations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux actifs immobilisés et à leur évaluation. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de rentabilité ainsi que les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

***Provisions pour risques et charges***

Les notes « 7. *Provisions pour risques et charges* » et « 8. *Provisions pour retraites* » de l'annexe exposent les règles de comptabilisation des provisions ainsi que les principales estimations comptables retenues par la direction. Nos travaux ont consisté à revoir ces principes comptables, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de ces provisions. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

**Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;  
il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 11 mai 2022

Le commissaire aux comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton International**

Alexandre Mikhail  
Associé

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	30 254 727,91	25 432 604,91	4 822 123,00	5 682 317,00
Fonds commercial	37 227 770,46	37 227 770,46		
Autres immobilisations incorporelles	1 440 784,69		1 440 784,69	1 221 240,59
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	4 997 637,57		4 997 637,57	4 577 994,57
Constructions	86 835 617,34	75 820 257,35	11 015 359,99	11 650 726,99
Installations techniques, matériel, outillage	1 248 149 927,13	990 880 354,18	257 269 572,95	217 072 125,81
Autres immobilisations corporelles	8 778 641,83	7 287 382,83	1 491 259,00	1 315 296,50
Immobilisations en cours	10 034 052,63		10 034 052,63	53 868 601,22
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	6 798,83		6 798,83	6 798,83
Créances rattachées à des participations	9 314 901,74		9 314 901,74	1 586 750,81
Autres titres immobilisés				
Prêts	12 951,46		12 951,46	12 658,70
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 437 053 811,59</b>	<b>1 136 648 369,73</b>	<b>300 405 441,86</b>	<b>296 994 511,02</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	78 027 335,78	131 215,62	77 896 120,16	48 898 591,64
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	184 256 662,91	2 977 245,31	181 279 417,60	127 800 739,80
Marchandises	10 787 966,29	64 415,09	10 723 551,20	4 858 777,92
Avances et acomptes versés sur commandes				197 870,51
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	178 621 427,57	696 061,34	177 925 366,23	131 673 577,23
Autres créances	63 520 012,85	42 958,00	63 477 054,85	58 105 153,02
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	774 970,51		774 970,51	77 907,52
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	2 811 246,47		2 811 246,47	2 244 291,90
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>518 799 622,38</b>	<b>3 911 895,36</b>	<b>514 887 727,02</b>	<b>373 856 909,54</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	262 884,50		262 884,50	308 410,08
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 956 116 318,47</b>	<b>1 140 560 265,09</b>	<b>815 556 053,38</b>	<b>671 159 830,64</b>

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel ( dont versé : 37 012 421,00 )	37 012 421,00	37 012 421,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		151 631 717,92
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )	1 319 206,54	1 319 206,54
Réserve légale	3 701 242,10	3 701 242,10
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	77 867 343,55	133 000 000,00
Report à nouveau		-378 743 992,28
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-21 043 930,22</b>	<b>-78 020 372,59</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	115 722 070,64	84 423 576,59
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>214 578 353,61</b>	<b>-45 676 200,72</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	4 269 438,50	3 539 692,08
Provisions pour charges	29 109 459,59	67 045 014,99
<b>PROVISIONS</b>	<b>33 378 898,09</b>	<b>70 584 707,07</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	338 663 297,91	476 549 010,14
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 877 064,93	131 834 267,82
Dettes fiscales et sociales	33 306 866,27	33 130 476,71
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 751 572,57	4 737 569,62
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>567 598 801,68</b>	<b>646 251 324,29</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>815 556 053,38</b>	<b>671 159 830,64</b>

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	352 645 485,80	100 638 940,34	453 284 426,14	332 261 121,72
Production vendue de biens	574 511 541,09	714 491 491,04	1 289 003 032,13	956 658 355,24
Production vendue de services	85 669 081,26	12 046 910,77	97 715 992,03	109 563 938,82
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>1 012 826 108,15</b>	<b>827 177 342,15</b>	<b>1 840 003 450,30</b>	<b>1 398 483 415,78</b>
Production stockée			55 348 079,99	-34 173 451,61
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 059 434,00	2 598 483,00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			46 047 248,57	49 068 002,10
Autres produits			5 840 870,05	12 695 454,28
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 951 299 082,91</b>	<b>1 428 671 903,55</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			433 074 229,09	309 743 555,72
Variation de stock (marchandises)			-5 652 900,55	11 280 246,33
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			869 576 357,32	587 557 703,81
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-28 455 188,12	35 235 515,80
Autres achats et charges externes			486 507 798,41	426 954 061,51
Impôts, taxes et versements assimilés			12 049 437,58	11 261 440,72
Salaires et traitements			79 207 870,23	81 583 468,40
Charges sociales			51 766 236,22	54 103 534,77
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			28 433 968,35	30 066 541,36
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 172 876,02	2 175 794,37
Dotations aux provisions			12 975 869,89	15 353 181,75
Autres charges			4 015 234,57	908 468,01
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>1 946 671 789,01</b>	<b>1 566 223 512,55</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>4 627 293,90</b>	<b>-137 551 609,00</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 719 257,00	1 913 829,25
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>3 719 257,00</b>	<b>1 913 829,25</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-3 719 257,00</b>	<b>-1 913 829,25</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>908 036,90</b>	<b>-139 465 438,25</b>

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 573,00	87 900,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	30 055 522,98	130 734 773,38
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>30 060 095,98</b>	<b>130 822 673,38</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 996 596,56	19 617 035,64
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	65 192,00	471 797,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	41 979 523,03	48 076 283,41
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>49 041 311,59</b>	<b>68 165 116,05</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-18 981 215,61</b>	<b>62 657 557,33</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	3 390 160,51	1 475 556,67
Impôts sur les bénéfices	-419 409,00	-263 065,00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 981 359 178,89</b>	<b>1 559 494 576,93</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 002 403 109,11</b>	<b>1 637 514 949,52</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-21 043 930,22</b>	<b>-78 020 372,59</b>

# Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

## FAITS SIGNIFICATIFS, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations suivantes lui sont communiquées :

### Faits significatifs de l'exercice :

La société ExxonMobil Chemical France (**E.M.C.F.** ou la **Société**) a assuré au cours de l'exercice 2021 des activités de fabrication à Port-Jérôme-sur-Seine et de vente.

Les ventes d'EMCF en volume s'élèvent à 1,6 millions de tonnes contre 1,7 millions de tonnes en 2020, en baisse de 9%.

Le chiffre d'affaires 2021 d'EMCF s'élève à 1 840 M€ contre 1 398 M€ en 2020, en hausse de 32%.

Sur les neuf premiers mois de l'année 2021, la production de l'industrie chimique en France a enregistré une croissance de 9 % en volume par rapport à la même période en 2020, soit un rattrapage significatif suite à la pandémie de Covid-19. Ce sursaut est toutefois resté insuffisant pour revenir aux niveaux d'avant crise avec une production sur les 9 premiers mois de l'année 2021 inférieure de 3,4 % à celle des 9 premiers mois de 2019.

Concernant la production de la chimie organique ainsi que de la chimie minérale en 2021, elle est en hausse respectivement de 7,3 % et 7,1% par rapport aux neuf premiers mois de l'année 2020 mais reste en baisse de 5,8 % et 1,1 % par rapport à la même période de l'année 2019. Cette situation s'explique par des tensions sur les approvisionnements et par des débouchés qui restent dégradés dans le secteur de l'automobile.

En 2021 l'activité d'EMCF a été marquée par un arrêt pour maintenance programmé qui a débuté fin mars pour se terminer début juin 2021. Pendant cet arrêt, plusieurs projets renforçant la compétitivité d'EMCF ont été mis en place notamment un projet permettant le craquage d'alimentations plus légères (Light Feed Debottleneck) provenant directement de la raffinerie de Gravenchon. Par ailleurs, des difficultés d'approvisionnement en SO3 ont perturbé la marche des unités de sulfonate de magnésium opérées par EMCF pour le compte de la JV Infineum.

Comme l'industrie chimique dans son ensemble, EMCF a traversé un bas de cycle en 2021 qui impacte essentiellement le polypropylène et les adhésifs.

Le Polyéthylène a quant à lui connu des conditions de marché favorables avec des ventes soutenues de matières premières et d'emballages pendant la pandémie. Le polyéthylène a également bénéficié des tensions sur le transport maritime et le retard au démarrage de nouvelles capacités de production.

Concernant les unités, il convient de signaler en 2021 la bonne performance opérationnelle des unités d'additifs, de polypropylène de spécialité (LPP) et des résines (Scorez) malgré les problèmes de fiabilité rencontrés sur le vapocraqueur ainsi que la marche stable de la chaîne vapocraqueur / polyéthylène.

En 2021, EMCF a finalisé le projet de réorganisation et de compétitivité annoncé en 2020 et a également procédé à la fermeture de l'unité de Vistalon avec seulement des départs volontaires.

La société Plastic Energy a débuté en 2021 la construction de son site de recyclage de déchets plastiques à proximité du site pétrochimique EMCF de Gravenchon qui permettra la conversion de déchets plastiques en matières premières et la fabrication de polymères certifiés circulaires. La capacité de traitement sera de 25 000 tonnes de déchets par an, avec un potentiel d'augmentation pour les années

## Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

futur à 33 000 tonnes par an.

Une augmentation de capital en numéraire pour un montant de 250 M€ a été réalisée en 2021 par l'actionnaire unique ExxonMobil France Holding (EMFH) afin de reconstituer le montant des capitaux propres qui étaient ressortis négatifs au 31 décembre 2020. Cette augmentation de capital par compensation de créance détenue par EMFH a été suivie d'une réduction de capital (coup d'accordéon) afin d'apurer les pertes.

### Evénements postérieurs à la clôture :

Le conflit russo-ukrainien engagé fin février et l'incertitude liée à son évolution, ainsi que les sanctions économiques contre la Russie qui ont été mises en place ou pourraient être mises en place par les gouvernements, pourraient entraîner une accélération de l'inflation des coûts de l'énergie et des matières premières, et peser également sur la disponibilité de certaines matières premières et sur le niveau global de la demande.

EMCF suit avec attention l'évolution de la situation qui impacte les coûts d'alimentation pour la production des oléfines et des produits dérivés.

### Litiges en cours :

Au 31 décembre 2021, la société EMCF n'était pas engagée dans des procédures ou litiges matériellement significatifs.

### Règles et méthodes comptables :

Les Comptes Annuels au 31 décembre 2021, arrêtés par le Président le 25 avril 2022, sont établis conformément aux dispositions du règlement n°2014-03 relatif au nouveau Plan comptable général, compte tenu des adaptations relatives au plan comptable professionnel pour les industries chimiques, approuvé par le Conseil National de la Comptabilité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les informations chiffrées fournies sont exprimées en milliers d'euros (K€), sauf stipulation contraire.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

# Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

## 1. Immobilisations

### 1.1 Dépréciation des actifs immobilisés

En 2021, la société n'a pas doté de provision pour dépréciation d'actifs immobilisés. La dotation exceptionnelle aux amortissements de l'unité du Vistalon pour un montant de 9 283 K€ enregistrée au 31/12/2020 a été intégralement reprise dans le cadre de la fermeture de l'unité.

### 1.2 Immobilisations incorporelles

Le poste fonds commercial qui comprend un Mali technique Cipen déprécié en totalité en 2019 et des fonds de commerce « historiques » dépréciés en totalité à fin décembre 2020 sont détaillés ci-après :

- 1.2.1 Fonds de commerce

Les fonds de commerce sont inscrits au bilan pour un montant de 6 753 K€ et se décomposent comme suit :

- la valeur des éléments incorporels apportés par la S.F.E.M.C. lors de l'apport partiel d'actif au 1er octobre 1989, pour un montant de 4 573 K€.

Cet apport partiel d'actif concernait des éléments initialement apportés par la société Esso SAF à la S.F.E.M.C. lors de sa création, début 1967, et qui n'ont subi aucune réévaluation depuis cette date.

- des éléments incorporels acquis en 1996 auprès de la société ExxonMobil Chemical Belgium pour un montant de 40 K€.

- des éléments incorporels acquis en 2001 auprès de la société Basell Polypropylène S.A. pour un montant de 2 139 K€.

Les fonds commerciaux de la société EMCF ayant une durée d'utilisation illimitée ne sont pas amortis mais sont intégralement dépréciés depuis le 31 décembre 2020.

- 1.2.2 Mali Technique

- des éléments incorporels pour un montant brut de 30 475 K€ correspondant à l'activité polyéthylène apportée dans le cadre de la fusion avec la société ExxonMobil Polymères SNC (E.M.C.P.). Il s'agit d'un mali technique lié à la fusion préalable de la Compagnie Industrielle des Polyéthylènes de Normandie - CIPEN dans E.M.C.P.

L'affectation extra-comptable du mali technique est la suivante au 31 décembre 2021 :

## Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

EUROS	Valeur nette sociale des actifs à date de fusion	Prorata valeur nette comptable	Affectation du mali technique au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	0	0,0%	0
Constructions	630 300	3,9%	1 185 078
Installations techniques	15 601 294	96,0%	29 240 997
Installations générales et agencements	0	0,0%	0
Matériel de bureau	26 039	0,2%	48 958
<b>TOTAL</b>	<b>16 257 633</b>	<b>100,0%</b>	<b>30 475 034</b>

L'affectation d'origine du mali technique de 30 567 K€ a été déterminée au prorata de la valeur nette comptable des actifs concernés à la date de la fusion (1er janvier 2007). En cas de sortie d'un actif auquel une quote-part de mali a été affectée, le mali doit être réduit à due concurrence. Le mali s'établit à 30 475 K€ au 31 décembre 2021.

- 1.2.3 Règlement N°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général lié à l'amortissement des fonds commerciaux

Les fonds commerciaux de la société EMCF (détaillés dans le paragraphe 1.2.1) ayant une durée d'utilisation illimitée, ces derniers ne sont pas amortis.

Le Mali technique « Cipen » d'une valeur de 30 475 K€, suit les règles d'amortissement des actifs sous-jacents auxquels il est affecté, et sa durée de vie est limitée mais non déterminable avec précision. Au 31 décembre 2015 lors de la mise en place du règlement n°2015-06, la valeur brute des actifs sous-jacents liés au mali CIPEN était de 142 585 K€ et le montant de l'amortissement de 135 686 K€ soit une valeur nette de 6 153 K€. En l'absence d'un bien disposant d'une valeur résiduelle significative, et conformément aux recommandations du règlement, la durée résiduelle d'amortissement de 10 ans des actifs sous-jacents a été retenue comme durée d'amortissement du mali Cipen. Un amortissement fixé à 3 050 000 EUR par an a été pris en compte entre 2016 et 2019 soit un montant total de 12 200 K€ d'amortissements constatés auquel s'ajoute une dépréciation pour la valeur nette résiduelle restante de 18 375 K€ constatée au 31 décembre 2019 ramenant ainsi la valeur du mali Cipen inscrit au bilan pour zéro.

### 1.2.4. Concessions et droits similaires, brevets, licences

Le poste « Concessions et droits similaires, brevets, licences » comprend :

- les logiciels à usage interne pour un montant brut de 29 886 K€. Ils sont amortis sur une base linéaire en fonction de leur durée d'utilisation, soit entre un et cinq ans.

- les frais d'enregistrement auprès de l'agence européenne des produits chimiques dans le cadre de la

## Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

réglementation REACH pour un montant brut de 369 K€. Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2007, le règlement européen REACH (Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals substances) impose en effet pour toute substance chimique mise sur le marché (nouvelle ou existante):

- une procédure d'enregistrement, impliquant le dépôt d'un dossier technique et le paiement d'une redevance
- une procédure d'autorisation pour les substances considérées comme dangereuses

En application de l'avis 2009.13 du CNC publié le 10 octobre 2009, les coûts liés à l'enregistrement pour mise en conformité avec le règlement REACH remplissent les critères de définition et de comptabilisation d'un actif incorporel. Ces coûts comprennent les coûts de constitution des dossiers techniques nécessaires à l'enregistrement ainsi que les coûts d'enregistrement. Ils ont été immobilisés en 2010 et amortis sur une période de 5 ans.

### 1.2.6 Autres immobilisations incorporelles

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » comprend les immobilisations en cours.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au 31 décembre 2021 (cf. paragraphe 1.1. Dépréciation des actifs immobilisés).

### 1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises antérieurement au 30 septembre 1989 figurent au bilan à leur valeur nette comptable à cette date, valeur à laquelle elles ont été apportées par la S.F.E.M.C.

Les autres immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, la société applique le règlement CRC 2002-10, relatif à l'approche par composants selon la méthode prospective pour les immobilisations ayant une valeur non nulle à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont amorties selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie économique prévue pour chaque catégorie d'immobilisations.

La différence entre l'amortissement économique et l'amortissement dégressif calculé selon la durée d'usage, est constatée par voie d'amortissements dérogatoires.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| - constructions                                 | : durée : 20 à 30 ans |
| - agencements et aménagements des constructions | : durée : 15 ans      |
| - installations techniques                      | : durée : 15 à 25 ans |
| - autres immobilisations                        | : durée : 3 à 10 ans  |

Suite à l'arrêt du Vistalon, la dépréciation exceptionnelle constituée au 31 décembre 2020 a été reprise en totalité (9 283 K€) au 31 décembre 2021 (cf. paragraphe 1.1. Dépréciation des actifs immobilisés).

La société E.M.C.F. a procédé à l'acquisition de 2 parcelles de terrain le 3 août 2021 pour un total de 420 K€ (achats à Esso S.A.F. et Esso Raffinage) en amont du projet développé avec la société Plastic Energy concernant la construction d'une usine de recyclage par la conversion de déchets plastiques en

# Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

matières premières pour la fabrication de polymères certifiés circulaires avec une capacité initiale de traitement de 25 000 tonnes de déchets plastiques par an. Le projet a débuté en 2018. Sa mise en service est prévue en 2023.

Les terrains ne font l'objet d'aucune provision.

## 2. Immobilisations financières

Les participations sont comptabilisées à leur valeur de souscription ou d'acquisition. Une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée, dès lors que la valeur d'utilité est considérée inférieure à la valeur brute des titres.

Pour estimer la valeur d'utilité, les éléments pris en compte sont les suivants :

- rentabilité et perspectives de rentabilité
- conjoncture économique
- coût du capital

## 3. Stocks

Les matières premières et les marchandises achetées pour la revente sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

Les stocks de matières consommables d'exploitation sont évalués selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les produits finis ou semi-finis sont évalués à leur coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes et indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une dépréciation est calculée lorsque la valeur nette de réalisation des stocks calculée à partir des ventes réalisées entre le 15 décembre de l'année n et le 15 janvier de l'année n+1, est inférieure à leur valeur d'inventaire.

Par ailleurs, une dépréciation est également constatée pour les stocks de produits et de matériels à rotation faible.

## 4. Quotas d'émissions de gaz à effet de serre

Depuis la mise en place du Système d'Echange de Quotas d'Emissions de gaz à effet de serre (SEQE) au 1er janvier 2005, l'Etat attribue gratuitement des quotas d'émission de CO2 aux sociétés exploitantes d'installations concernées par le SEQE. Une quatrième phase du SEQE a commencé en 2021. Elle durera jusqu'en 2030, avec une étape intermédiaire en 2025. Les quotas alloués pour chaque installation ont été publiés par la Commission Européenne en Juillet 2021, à partir des soumissions des raffineurs européens faites en 2019 de leurs émissions réelles en 2016/2017/2018.

Les quotas alloués en 2021 ont été réduits d'environ 10 %. La nouvelle feuille de route climatique de la Commission Européenne pourrait accélérer cette réduction, le « Pacte Vert » Européen ayant pour ambition une réduction des émissions de 55 % en 2030 au lieu de 40 %.

# Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

Conformément au règlement n°2012-3 du 4 octobre 2012, les quotas d'émission de CO2 qui étaient auparavant comptabilisés dans les immobilisations incorporelles, sont depuis le 1er janvier 2013 comptabilisés dans les comptes de stocks selon les règles suivantes

- Les quotas attribués gratuitement sont comptabilisés à une valeur nulle,
- Les quotas achetés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition,
- Les quotas sont évalués en stock selon la méthode FIFO (First in, First out ou Premier entré, Premier sorti),
- Les quotas sont sortis des stocks pour être soit consommés par les émissions de gaz à effet de serre pour être restitués à l'Etat soit vendus,

A la clôture,

- une provision d'achat de quotas est constatée si les émissions de gaz à effet de serre sont supérieures aux quotas d'émission détenus par la société,
- un actif (stock) est comptabilisé si les émissions de gaz à effet de serre sont inférieures aux quotas d'émission disponibles
- Les achats ou les cessions de quotas destinés à faire face à un manque ou un surplus de quotas sont enregistrés en « produits ou charges d'exploitation ».

## 5. Capitaux propres

### 5.1. Capital Social

Afin de rétablir la situation des capitaux propres de la société qui étaient inférieurs à la moitié du capital au 31 décembre 2020 et en application de l'article L225-248 du code de commerce, il a été procédé en date du 6 octobre 2021 à une augmentation du capital social par conversion d'une créance détenue par ExxonMobil France Holding SAS (EMFH) suivie d'une réduction du capital social du même montant afin d'apurer les pertes. Les transactions suivantes ont ainsi été constatées dans les livres d'EMCF en 2021 :

- réalisation d'une augmentation de capital de deux cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix euros et cinquante centimes (EUR 249 999 990,50) par émission de seize millions trois cent quatre-vingt-treize mille quatre cent quarante-deux (16 393 442) actions nominatives de quinze euros et vingt-cinq centimes (EUR 15,25) de valeur nominale, portant le capital social à deux cent quatre-vingt-sept millions douze mille quatre cent onze euros et cinquante centimes (EUR 287 012 411,50) ;

- puis, une réduction de capital d'une somme de deux cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix euros et cinquante centimes (EUR 249 999 990,50) par annulation de seize millions trois cent quatre-vingt-treize mille quatre cent quarante-deux (16 393 442) actions nominatives de quinze euros et vingt-cinq centimes (EUR 15,25) de valeur nominale, portant le capital social à trente-sept millions douze mille quatre cent vingt-et-un euros (EUR 37 012 421).

### 5.2. Provision pour Hausse des Prix

Une provision pour hausse des prix est comptabilisée en cas de hausse des prix importante et est calculée sur une période de deux exercices successifs. Cette provision est reprise au plus tard à l'expiration de la sixième année suivant la clôture de l'exercice au cours duquel elle a été constituée.

En 2021, suite à la forte augmentation des prix Dans ce contexte une provision pour hausse des prix a

# Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

été dotée à hauteur de 22 067K€ au 31 décembre 2021.

## 5.3. Amortissements dérogatoires

La Société a comptabilisé des amortissements dérogatoires pour un montant total de 93 656 K€ au 31 décembre 2021.

## **6. Créances et dettes**

Les créances et dettes sont inscrites en comptabilité pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non recouvrement.

Par exception, les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion est portée au bilan en "écarts de conversion Actif ou Passif".

Les écarts de conversion actifs donnent lieu à constitution d'une provision pour risque de change.

Au 31/12/2021, la société a comptabilisé un écart de conversion actif pour 263K€.

## **7. Provisions pour risques et charges**

Une provision pour grosses réparations, destinée à couvrir les dépenses de remise en état des unités de production, est régulièrement constituée, dans la mesure où les installations sont remises en état suivant des cycles de travaux pluriannuels planifiés. Cette provision concerne les coûts d'inspection métal, dont la nature et la périodicité sont fixées légalement.

Au cours de l'année 2021, une reprise nette de 26 946 K€ a été comptabilisée incluant

- une dotation de 12 308 K€;
- une reprise de provision de 39 254 K€ correspondant aux dépenses effectuées en 2021 dans le cadre des travaux du grand arrêt réalisé en 2021.

Le précédent grand arrêt avait eu lieu en octobre 2014.

Au 31 décembre 2021, la provision pour inspection métal s'établit à 14 583 K€.

Une provision pour coûts de démantèlement de l'unité de Butyl arrêtée en juillet 2015 est inscrite au bilan du 31 décembre 2021 pour le montant de 4 918 K€. Cette provision n'a fait l'objet d'aucun mouvement au cours de l'exercice.

Le contentieux douanier sur le régime de taxation à la TICPE des déchets envoyés pour destruction commencé en 2009 a pris fin en 2019 suite à une négociation réalisée avec la douane centrale qui a conduit au paiement en 2019 d'un complément de taxe pour la période 2014-2015. Le montant de provision pour 154 K€ inscrit au bilan du 31 décembre 2021 représente le complément à verser selon le nouveau mode de calcul négocié avec la douane, pour la période 2015-2018.

Par ailleurs, au 31 décembre 2021, la provision liée au PSE Compétitivité & Vistalon a été actualisée à 6 649 K€, une reprise de 10 867 K€ ayant été comptabilisée sur l'exercice incluant une reprise pour les paiements réalisés en 2021 pour un montant de 3 197 K€ et une reprise pour provision non utilisée pour le montant de 7 670 K€.

Concernant l'arrêt de l'unité du Vistalon, la provision pour la rupture anticipée du contrat de services avec le fournisseur Bataille a été intégralement reprise (1 500 K€) suite au paiement des indemnités

# Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

de rupture du contrat.

## 8. Provisions pour retraite

Aucune provision n'est comptabilisée pour les engagements de retraite de la société envers :

- les anciens membres de son personnel pour des versements d'allocation après la date de liquidation de leurs droits, ni pour les pensions aux veuves, orphelins et invalides
- les membres de son personnel actif.

Seule la provision pour les gratifications longs services est inscrite au bilan pour le montant de 2 209 K€ au 31 décembre 2021.

Les engagements de retraite non provisionnés sont estimés à 470 691 K€ au 31 décembre 2021.

Le calcul des engagements de retraite intègre :

- un taux d'actualisation financière de 1 % ;
- un taux d'inflation de 1,8 % pour déterminer les salaires futurs ;
- un taux d'augmentation des salaires basé sur l'inflation intégrant des hypothèses d'augmentations individuelles ;
- des hypothèses de mortalité basées sur la table INSEE (TGH/TGF 2005).

La société a sécurisé 20 % des droits à la retraite liquidés au titre des régimes à prestations définies L137-11 par un préfinancement auprès d'Exxon Mobil OFP (Organisme de Fonds de Pension) et a versé en 2019 et 2020 un montant total de 35,8 millions d'euros. Cette sécurisation est effectuée conformément au calendrier défini par l'ordonnance du 9 juillet 2015, qui fait obligation aux entreprises de sécuriser une fraction augmentant progressivement de 10 % à 50 % des droits à la retraite liquidés au titre des régimes de retraite à prestations définies L137-11 selon un calendrier étalé jusqu'en 2030.

## 9. Passifs éventuels

Aucun montant n'est à reporter au 31 décembre 2021.

## 10. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

## 11. Intégration fiscale

La Société a opté pour entrer dans un périmètre d'intégration fiscale avec pour société tête de groupe la société ExxonMobil France Holding S.A.S. (E.M.F.H.), en date du 1er janvier 2000.

Selon le terme de la convention conclue entre E.M.F.H. et ses filiales, les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assises sur le résultat d'ensemble du groupe sont les suivantes :

- les charges d'impôt sont enregistrées dans les filiales comme en l'absence d'intégration. La société mère comptabilise le solde par rapport au résultat d'ensemble.

## Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

Le (produit) / charge d'impôt au titre de l'exercice 2021 s'élève à (419 409) euros.

Impôt sur exercice courant	0 €
CIR et autres crédits d'impôts N-1	-419 409 €
Impôt sur exercices antérieurs	0 €
Reprise provision pour impôts	0 €
Charge d'impôt sur les sociétés au 31/12/21 :	-419 409 €

### 13. Autres informations

Le montant des honoraires de Commissariat aux Comptes et de certification des comptes sociaux de la Société s'est élevé à 89 150 € HT au titre de l'exercice 2021.

## IMMOBILISATIONS

milliers d'euros

2021	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions - Nouveaux prêts	Virements de poste à poste	Cessions - Mises hors services - Remboursements de prêts	Valeur brute en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Mali technique	30 475	-	-	-	30 475
Autres postes d'immobilisations incorporelles - fonds de commerce	6 753	-	-	-	6 753
Autres postes d'immobilisations incorporelles - autres	30 273	-	-	(18)	30 254
Immobilisations incorporelles en cours	1 221	220	-	-	1 441
<b>Total I</b>	<b>68 722</b>	<b>220</b>	<b>-</b>	<b>(18)</b>	<b>68 923</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains	4 578	420	-	-	4 998
Constructions	86 904	40	363	(471)	86 836
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 192 271	9 942	47 214	(1 276)	1 248 150
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 613	-	-	-	1 613
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 631	486	49	-	7 166
Immobilisations corporelles en cours	53 869	3 792	(47 626)	-	10 034
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
<b>Total II</b>	<b>1 345 864</b>	<b>14 679</b>	<b>(0)</b>	<b>(1 747)</b>	<b>1 358 796</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
Autres participations	7	-	-	-	7
Autres titres immobilisés	1 587	7 728	-	-	9 315
Prêts et autres immobilisations financières	13	0	-	-	13
<b>Total III</b>	<b>1 606</b>	<b>7 729</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9 335</b>
<b>Total général</b>	<b>1 416 192</b>	<b>22 628</b>	<b>(0)</b>	<b>(1 766)</b>	<b>1 437 054</b>

## AMORTISSEMENTS

milliers d'euros

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES 2021	Valeur en début d'exercice	Dotations	Virements de poste à poste	Sorties / Reprises	Valeur en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Mali technique	12 200	-	-	-	12 200
Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 591	860	-	(18)	25 433
<b>Total I</b>	<b>36 791</b>	<b>860</b>	<b>-</b>	<b>(18)</b>	<b>37 633</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	75 253	908	-	(341)	75 820
Installations techniques, matériel et outillage industriel	965 916	26 291	-	(1 326)	990 880
Autres immobilisations corporelles	6 928	375	-	(15)	7 287
<b>Total II</b>	<b>1 048 096</b>	<b>27 574</b>	<b>-</b>	<b>(1 682)</b>	<b>1 073 988</b>
<b>Total général</b>	<b>1 084 887</b>	<b>28 434</b>	<b>-</b>	<b>(1 701)</b>	<b>1 111 621</b>

## VARIATION DETAILLEE DES STOCKS ET DES EN COURS

milliers d'euros

2021	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
Marchandises revendues en l'état	10 788	5 135	5 653	-
<b>Approvisionnements</b>				
Matières premières	64 345	34 249	30 096	-
Autres approvisionnements	13 683	15 323	-	(1 640)
<b>Total I</b>	<b>88 815</b>	<b>54 707</b>	<b>35 749</b>	<b>(1 640)</b>
<b>Production</b>				
Produits intermédiaires	-	-	-	-
Produits finis	184 257	129 027	55 230	-
Produits résiduels	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>Total II</b>	<b>184 257</b>	<b>129 027</b>	<b>55 230</b>	<b>-</b>
<b>Production en cours</b>				
Produits	-	-	-	-
Travaux	-	-	-	-
Etudes	-	-	-	-
Prestations de services	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>Total III</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Production stockée (ou déstockage de production)</b>		<b>Total II + III</b>	<b>55 230</b>	<b>-</b>

## ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

*milliers d'euros*

<b>Etat des créances 2021</b>	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>Actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	9 315	9 315	0
Prêts	13	13	0
Autres immobilisations financières	0	0	0
<b>Actif circulant :</b>			
Créances clients et comptes rattachés	178 621	178 621	0
Autres créances	63 520	63 520	0
<b>Sous-total</b>	<b>251 469</b>	<b>251 469</b>	<b>0</b>
Charges constatées d'avance	2 811	2 811	0
<b>Total général</b>	<b>254 281</b>	<b>254 281</b>	<b>0</b>

*milliers d'euros*

<b>Etat des dettes 2021</b>	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<b>Dettes</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0	0	-
Emprunts et dettes financières divers	338 663	338 663	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	186 542	186 542	0	-
Autres dettes	42 393	42 393	0	-
<b>Sous-total</b>	<b>567 599</b>	<b>567 599</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
Produits constatés d'avance	0	0	0	-
<b>Total général</b>	<b>567 599</b>	<b>567 599</b>	<b>0</b>	<b>-</b>

## PRODUITS A RECEVOIR

*milliers d'euros*

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31-déc-20	31-déc-21
Autres participations	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres titres immobilisés	-	-
Prêts	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	8 234	4 217
Autres créances	2 163	3 612
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	-	-
<b>Total</b>	<b>10 397</b>	<b>7 829</b>

## CHARGES A PAYER

*milliers d'euros*

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31-déc-20	31-déc-21
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	58 678	59 583
Dettes fiscales et sociales	18 811	22 714
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	4 738	9 087
<b>Total</b>	<b>82 227</b>	<b>91 383</b>

**ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES  
EN MONNAIES ETRANGERES**

*milliers d'euros*

Nature des écarts	Actif	Différence compensée par		Passif
		couverture de change	Provision pour pertes de change	
Sur immobilisations non financières	-	-	-	-
Sur immobilisations financières	-	-	-	-
Sur créances d'exploitation	263	-	263	-
Sur dettes financières	-	-	-	-
Sur dettes d'exploitation	-	-	-	-
Sur dettes sur immobilisations	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>263</b>	<b>-</b>	<b>263</b>	<b>-</b>

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

Différentes catégories de titres	Valeur (Eur)	Nombre de titres			
		Début d'exercice	Créés	Annulés	Fin d'exercice
Parts sociales	15,25	2 427 044	16 393 442	(16 393 442)	2 427 044

**VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

*(milliers d'euros)*

Rubriques	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Capital social et primes	188 644	250 000	(401 632)	37 012
Ecart de réévaluation	1 319	-	-	1 319
Réserve légale	3 701	-	-	3 701
Autres réserves	133 000	-	(55 133)	77 867
Report à nouveau	(378 744)	-	378 744	-
Résultat exercice 2020	(78 020)	78 020	-	-
<b>Résultat exercice 2021</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(21 044)</b>	<b>(21 044)</b>
Subventions d'investissements	-	-	-	-
Provisions réglementées	84 424	38 498	(7 200)	115 722
<b>Total</b>	<b>(45 676)</b>	<b>366 519</b>	<b>(106 264)</b>	<b>214 578</b>

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

milliers d'euros

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions réglementées</b>					
Provisions pour investissement	-	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	22 067	-	-	22 067
Amortissements dérogatoires	84 424	16 432	(7 200)	-	93 656
Autres provisions réglementées	-	-	-	-	-
<b>Total I</b>	<b>84 424</b>	<b>38 498</b>	<b>(7 200)</b>	<b>-</b>	<b>115 722</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Provision pour litiges droit social	1 577	-	(986)	-	591
Provision pour pertes de change	308	263	(308)	-	263
Provision pour pensions et obligations similaires	2 736	-	(527)	-	2 209
Provision pour litiges clients	-	-	-	-	-
Provision pour grosses réparations	41 530	12 308	(39 255)	-	14 583
Provision pour coûts de démantèlement	4 918	-	-	-	4 918
Provision pour Plan de départ volontaire	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	499	3 887	(220)	-	4 166
Provision pour Plan de sauvegarde de l'emploi 2021	17 516	-	(10 867)	-	6 649
Provision Contrat BATAILLE	1 500	-	(1 500)	-	-
<b>Total II</b>	<b>70 585</b>	<b>16 457</b>	<b>(53 663)</b>	<b>-</b>	<b>33 379</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>					
sur mali technique	18 275	-	-	-	18 275
sur fonds de commerce	6 753	-	-	-	6 753
sur autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
sur immobilisations corporelles	9 283	-	(9 283)	-	0
sur titres de participation	-	-	-	-	-
sur stocks et en-cours	2 176	3 173	(2 176)	-	3 173
sur comptes clients	702	-	(6)	-	696
autres provisions pour dépréciation	621	-	(578)	-	43
<b>Total III</b>	<b>37 810</b>	<b>3 173</b>	<b>(12 043)</b>	<b>-</b>	<b>28 940</b>
<b>Total général</b>	<b>192 818</b>	<b>58 128</b>	<b>(72 906)</b>	<b>-</b>	<b>178 041</b>

## ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

milliers d'euros

Postes concernés	Entreprises liées au groupe ExxonMobil	Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	Créances/dettes représentées par des effets de commerce
<b>A l' Actif :</b>			
Participations	-	7	-
Créances rattachées à des participations	-	9 315	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	86 803	-	-
Autres créances	14 576	-	-
<b>Total</b>	<b>101 379</b>	<b>9 322</b>	<b>-</b>
<b>Au Passif :</b>			
Emprunts et dettes financières divers	337 973	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 367	-	-
Autres dettes	-	-	-
<b>Total</b>	<b>448 339</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Charges et produits financiers :

- . Les charges d'intérêts versées aux sociétés du groupe s'élèvent à 3 710 K EUR sur l'exercice
- . Aucun intérêts perçus des sociétés du groupe sur l'exercice

## VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

milliers d'euros

	FRANCE	ETRANGER	TOTAL
Ventes de marchandises	352 645	100 639	453 284
Ventes de produits finis	574 512	714 491	1 289 003
Prestations de services	85 669	12 046	97 715
<b>Total</b>	<b>1 012 826</b>	<b>827 176</b>	<b>1 840 003</b>

## DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

milliers d'euros

	31-déc-20	31-déc-21
<b>Sur opérations de gestion</b>		
Charges exceptionnelles sur litiges	451	123
Pénalités et amendes fiscales	3	0
Intérêts de retard sur paiement IS	31	-
Versement PSE	-	5 024
Versement effectué contrat Bataille	-	1 130
Versement engagements de retraite du personnel provenant d'ESAF ERSAS	-	2 489
Autres charges exceptionnelles de gestion	102	58
Externalisation des retraites - paiements à l'OFP	19 029	-
<b>Total</b>	<b>19 617</b>	<b>8 824</b>
<b>Sur opérations en capital</b>		
VNC des immobilisations corporelles et incorporelles cédées	472	65
VNC des titres de participation cédés	-	-
VNC des autres immobilisations financières cédées	-	-
Fin du litige URSSAF 2008	-	-
Transferts de charges	-	-
<b>Total</b>	<b>472</b>	<b>65</b>
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>		
Amortissements exceptionnels d'immobilisations	-	-
Amortissements dérogatoires	13 576	16 432
Provision pour hausse des prix	-	22 067
Provision pour investissement	-	-
Provision pour litige procès	-	3 100
Provision pour litige polymérisation	-	31
Provision pour contribution revitalisation bassin emploi	-	350
Provision pour dépréciation mali technique	-	-
Provision pour dépréciation fonds de commerce	5 723	-
Provision pour dépréciation des autres immobilisations incorporelles	-	-
Provision pour dépréciation des immobilisations corporelles	9 283	-
Provision pour coûts de démantèlement	-	-
Provisions pour Plan de Sauvegarde de l'Emploi	17 516	-
Provision contrats Fournisseurs 'BATAILLE'	1 500	-
Provision pour risque fiscal	-	-
Litige Sociaux	479	-
Provision pour litige Clients	-	-
<b>Total</b>	<b>48 077</b>	<b>41 980</b>
<b>Total général</b>	<b>68 165</b>	<b>50 868</b>

## DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

milliers d'euros

	31-déc-20	31-déc-21
<b>Sur opérations de gestion</b>		
Indemnité litige client	-	-
Intérêts moratoires	-	-
Autres produits exceptionnels de gestion	88	5
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>5</b>
<b>Sur opérations en capital</b>		
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Produits de cession de titres de participation	-	-
Quote-part subventions d'investissement	-	-
Autres	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Reprises sur provisions, transferts de charges</b>		
Reprise d'amortissements dérogatoires	85 330	7 200
Reprise de provision pour hausse des prix	-	-
Reprise de provision pour dépréciation d'immobilisations	44 995	9 283
Reprise provision pour coûts de démantèlement	-	-
Reprise de provision pour Plan de Sauvegarde de l'Emploi	369	-
Reprise provision plan social compétitivité & Vistalon	-	10 867
Reprise de provision pour risque fiscal	-	-
Reprise provision Litige social	40	986
Reprise provision contrats Fournisseurs 'BATAILLE'	-	1 500
Reprise provision pour contribution revitalisation bassin emploi	-	220
Reprise provision litige clients	-	-
Reprise provision remise en état	-	-
<b>Total</b>	<b>130 735</b>	<b>30 056</b>
<b>Total général</b>	<b>130 823</b>	<b>30 060</b>

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

milliers d'euros

Engagements donnés	31/12/2021
Effets escomptés non échus	-
Avals, cautions et garanties	5 621
Engagement de crédit-bail mobilier	-
Engagement de crédit-bail immobilier	-
Garanties environnementales	1 794
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	470 691
Autres engagements donnés en tant que membre du GIE Esso Energie	6 754
<b>Total (1)</b>	<b>484 861</b>
<i>(1) Dont concernant :</i>	
. les dirigeants	-
. les filiales	-
. les participations	-
. les autres entreprises liées	-
Dont engagements assortis de sûretés réelles	-
<b>Engagements reçus</b>	<b>31/12/2021</b>
De la société EMFH pour les opérations liées à la douane	4 550
Engagements reçus des clients d'EMCF	15 073
<b>Total (2)</b>	<b>19 623</b>
<i>(2) Dont concernant :</i>	
. les dirigeants	-
. les filiales	-
. les participations	-
. les autres entreprises liées	-
Dont engagements assortis de sûretés réelles	-
<b>Engagements réciproques</b>	<b>31/12/2021</b>
	-
<b>Total</b>	<b>-</b>

## QUOTAS D'EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE

milliers de tonnes

Quotas d'émission de gaz à effet de serre	Quotas alloués période 2013-2020	Quotas à restituer
Année 2013	1 275	1 249
Année 2014	1 253	1 090
Année 2015	1 231	1 180
Année 2016	1 208	1 195
Année 2017	1 185	1 200
Année 2018	1 162	1 133
Année 2019	1 139	1 165
Année 2020	1 115	1 100
<b>Total</b>	<b>9 568</b>	<b>9 312</b>
<b>Quotas d'émission de gaz à effet de serre</b>	<b>Quotas alloués période 2021-2030</b>	<b>Quotas à restituer</b>
Année 2021	924	906
<b>Total</b>	<b>924</b>	<b>906</b>

## VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

milliers d'euros

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	6 454	419	6 874
Résultat Financier	(3 719)	-	(3 719)
Résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	(24 198)	-	(24 198)
<b>Résultat comptable</b>	<b>(21 463)</b>	<b>419</b>	<b>(21 044)</b>

(\*) Cf. paragraphe 7. Provision pour risques et charges

## EFFECTIF MOYEN

Personnel salarié	
Cadres	307
Agents de maîtrise et techniciens, employés	648
Ouvriers	130
<b>Total</b>	<b>1 085</b>

IDENTITÉ DES SOCIÉTÉS MÈRES  
CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

Dénomination sociale	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
ExxonMobil France Holding SAS	S.A.S.	1 003 793 125,00 €	20 rue Paul Héroult – 92000 NANTERRE

## ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

milliers d'euros

Accroissements de la dette future d'impôt	31-déc-21
Provisions réglementées :	
- Amortissements dérogatoires	93 656
- Provision pour hausse des prix	22 067
- Provision pour investissement	-
<b>Total</b>	<b>115 722</b>

Allègements de la dette future d'impôt	31-déc-21
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Provision pour participation des salariés	2 300
- Provision pour Plan de Sauvegarde de l'Emploi	-
- Provision pour risque contrôle fiscal	-
- Provision pour dépréciation des actifs	25 028
- Provision pour contribution Organic	2 774
- Provision pour litige social	-
- Provision pour coûts de démantèlement	-
- Provision pour risque de change	263
- Provision pour retraites	-
- Provision pour plan de départ volontaire	0
- Provision pour taxe sur véhicules de sociétés	15
- Provision pour litige RSP	2 600
- Provision pour PSE	-
<b>Total</b>	<b>30 380</b>

. Amortissements réputés différés	-
. Déficits reportables	450 631
. Moins-values à long terme	-

L'impact de ces différences temporaires sur les comptes fait ressortir un montant net théorique de dette d'impôt de K€ 22 044 (IS à 25,83%) après apurement des déficits reportables de la société pour un montant de K€ 450 631 (soit un IS de K€ 116398 au taux de 25,83%)

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2021

(Suite)

milliers d'euros

Informations financières	Montants des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier
Filiales Participations				
<b>I - Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :</b>				
1 - Filiales (plus de 5% du capital détenu)				
2 - Participations (de 10 à 50 % du capital détenu)				
<b>II - Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de la société astreinte à la publication :</b>				
1 - Filiales :				
a) françaises (ensemble)				
SOCDI	-	-	(67)	-
b) étrangères (ensemble)				
2 - Participations :				
a) françaises (ensemble)				
b) étrangères (ensemble)				

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2021

milliers d'euros

Informations financières	Capital	Réserve et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés
				Brute	Nette	
Filiales Participations						
<b>I - Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :</b>						
1 - Filiales (plus de 5% du capital détenu)						
2 - Participations (de 10 à 50 % du capital détenu)						
<b>II - Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de la société astreinte à la publication :</b>						
1 - Filiales :						
a) françaises (ensemble)						
SOCDI	208	-	18,61%	7	7	-
b) étrangères (ensemble)						
2 - Participations :						
a) françaises (ensemble)						
b) étrangères (ensemble)						